



**LA GENERALE DES CARRIERES
ET DES MINES SA**



**ETATS FINANCIERS
EXERCICE 2021**



1. CONTEXTE GENERAL

Le contexte général dans lequel les états financiers clos au 31 décembre 2021 ont été élaborés se présente comme suit :

1.1. ENVIRONNEMENT GENERAL

L'année 2021 a été marquée par la recrudescence de la pandémie à coronavirus (Covid-19). Malgré cela, l'activité économique mondiale a connu un rebond, avec le taux de croissance qui a atteint 5,9 % contre -3,4% en 2020. Cette évolution a été compensée par des perspectives à court terme favorables pour certains pays émergents et pays en développement exportateurs des produits de base.

Les pays émergents et en développement d'Asie ont atteint des taux de croissance positifs en 2021. La Chine et l'Inde, à elles seules, ont réalisé chacune une progression respective de 8,1% contre -2.3% et 8% contre -7% en 2020.

Le marché du métal rouge a évolué à la hausse pendant presque toute l'année 2021. En effet, en terme de moyenne annuelle, les cours LME cash vendeur qui étaient de 6.168,59 USD/tm au début de l'année 2021, ont clôturé l'année avec 9.312,48 USD/tm.

Pareillement, ceux du cuivre à 3 mois vendeur, sont passés de 6.178,18 USD/TM en début d'année à 9.289,87 USD/TM en fin d'année.

Il en est de même du marché du cobalt. En effet, les cours moyens mensuels du cobalt high grade ont fortement évolué à la hausse, passant de 15,451 USD/lb en 2020 à 23,887 USD/lb en fin d'année 2021, soit une augmentation de 54,60%, et ceux du cobalt low grade ont également connu une hausse, passant en moyenne annuelle de 15,539 USD/lb en 2020 à 23,889 USD/lb en 2021, soit une augmentation de 53,74%.

1.2. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE NATIONAL

La Banque Centrale du Congo (BCC) a souligné qu'à fin décembre 2021, l'économie congolaise s'est fortement remise de l'impact de la pandémie de Covid-19, avec une croissance estimée à 5,7%, en précisant que cette stabilité reflète la bonne coordination dans la conduite de la politique budgétaire et monétaire du pays.

Notons que la croissance a été essentiellement tirée par le secteur minier porté par l'embellie des cours mondiaux des principaux produits d'exportation.

Le taux d'inflation s'est établi à 5,3% en 2021, contre 15,8 % en 2020. Ce niveau de l'inflation a été influencé par l'amélioration de la situation économique du pays qui est passée du rouge en 2020 au jaune à la fin de l'année 2021.

1.3. ENVIRONNEMENT GECAMINES SA

Les activités de GECAMINES SA, au cours de l'année 2021, ont été marquées par les événements ou actions importants suivants :

- La mise en place des animateurs pour les postes de Direction de niveau N-1 de la Société dans le cadre de la transformation organisationnelle, amorcée depuis 2018 avec le concours



du cabinet d'expertise internationale Ernst&Young Advisory (E&Y), par l'Ordre de Service n° 6362 du 22 janvier 2021 de la Direction Générale de GECAMINES SA et en application de la décision prise par le Conseil d'Administration de la Société lors de sa séance statutaire du 12 janvier 2021.

- La nomination de Monsieur SAMA LUKONDE KYENGE Jean-Michel, Directeur Général de GECAMINES SA, en qualité de Premier Ministre de la République Démocratique du Congo, par l'ordonnance présidentielle n° 21/006 du 14 février 2021. Avant cette nomination, Monsieur SAMA LUKONDE KYENGE Jean-Michel assumait les fonctions de Directeur Général de GECAMINES, conformément à l'ordonnance présidentielle n° 19/063 du 29 mai 2019.
- Le changement de management intervenu, à la suite de l'ordonnance présidentielle n° 21/095 du 03 décembre 2021, avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société présidée par le Ministre du Portefeuille, représentant de l'Etat congolais, actionnaire unique, lors de laquelle la nomination des membres du Conseil d'Administration a été entérinée par la résolution n°1-AGO/15.12.2021, suivie de la réunion du Conseil d'Administration qui, à son tour, par la décision n° 01-CA/15.12.2021, a entériné la nomination des trois mandataires actifs de GECAMINES, à savoir : le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint.
La cérémonie de remise et reprise, entre les mandataires actifs entrants et ceux sortants, a eu lieu au siège social de GECAMINES SA à Lubumbashi en date du 17 décembre 2021.
- La mise en service du circuit I de la salle d'électrolyse cuivre des Usines de Shituru, après des travaux réalisés dans le cadre de la modernisation de l'outil de production et de l'amélioration de la capacité de production ainsi que de la qualité des métaux.
- Les mesures conservatoires prises par la Présidence de la RDC et publiées par le communiqué officiel daté du 30 janvier 2021, du Cabinet du Président de la République, Chef de l'Etat, suite à la démission, le 29 janvier 2021, du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, et des membres de son Gouvernement, à l'intention, entre autres, des Dirigeants des sociétés commerciales du Portefeuille de l'Etat, annonçant notamment la suspension temporaire (1) des recrutements, des nominations, des promotions et mouvement du personnel à tous les niveaux, (2) des engagements, des liquidations et des paiements de toutes dépenses publiques autres que celles liées aux charges du personnel et (3) l'interdiction de recourir aux opérations de cession, de transfert et d'aliénation des actifs de l'Etat.
- L'application au sein de la société d'un service minimum du 16 août au 19 septembre 2021, pour lutter contre la propagation de la Covid-19 et ce, à la suite de la recrudescence des cas de contamination.
- La création de la Commission ad hoc par la décision n° 21/030 du 2 août 2021 du Cabinet du Président de la République, avec pour mission de clarifier les données relatives aux ressources minérales, réserves minières et d'évaluer l'actionnariat de GECAMINES SA dans le projet minier Tenke Fungurume Mining (TFM).



- L'institution par la Direction Générale, en date du 23 septembre 2021 et dans le cadre de la transformation organisationnelle de l'entreprise, d'une Commission Technique Mixte dont la mission s'articule autour de deux axes suivants, non limitatifs :
 - poursuivre le processus de transformation de la structure fonctionnelle de l'entreprise en cours ;
 - développer et asseoir des mécanismes et des outils divers devant permettre une meilleure adaptation des textes et règlements au fonctionnement de l'entreprise.
- La fin de la construction de la 1ère phase des installations industrielles de la joint-venture Kambove-Mining SAS (KM SAS) en juillet 2021, et l'entrée en production au mois de septembre 2021 pour une production nominale annuelle de 25.000 tonnes de cathodes de cuivre.
- Le démarrage de la production de ciment, au mois de mai 2021, par la joint-venture « La Grande Cimenterie du Katanga (GCK SAS) », avec une usine d'une capacité annuelle de 1.000.000 tonnes de ciment Portland.
- La réalisation des actions d'envergure de réhabilitation des infrastructures sociales, à la clinique et à l'hôpital de Lubumbashi, qui ont consisté en l'asphaltage des voies d'accès, l'aménagement des espaces, la réfection des salles de soins, du laboratoire d'analyses biomédicales et des bâtiments administratifs.
- La mise en place au sein de l'entreprise, en juillet 2021, d'une Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, CGPMP en sigle, chargée de la conduite de l'ensemble de la procédure de gestion des projets et de passation des marchés publics, en vue de se conformer aux textes légaux et réglementaires en vigueur en République Démocratique du Congo.
- Le lancement des études environnementales et des études de faisabilité pour le renouvellement et/ou la transformation des titres miniers et de carrière de GECAMINES SA devant atteindre leur échéance, dans les deux ou trois années à venir.
- La signature d'un contrat de consultance avec le cabinet AFT Consulting&Associés Sarl pour l'évaluation des coûts de démantèlement des installations industrielles et de réhabilitation des sites d'exploitation, conformément au droit OHADA, ainsi que l'assainissement des comptes fournisseurs et clients. Ces travaux se termineront cette année 2022.

2. PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

2.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'année 2021 s'est établi à USD 466.872.496 contre USD 324.402.140 en 2020. Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de 65,8 % des revenus des ventes de produits miniers, de 24,8 % des revenus des royalties, pas de porte et les revenus divers de partenariats et de 9,4% des autres travaux et services vendus (minerval, recettes médicales, recettes de l'enseignement, etc.).

2.2. SOLDE DE GESTION

Les différents soldes de gestion issus du compte de résultat se présentent comme suit (en millions de USD) :

Descriptions	2021	2020
La Valeur Ajoutée est un profit de	33,5	51,9
L'Excédent Brut d'Exploitation est une perte de	85,1	37,7
Le Résultat Financier est un profit de	65,8	6,4
Le Résultat des Activités Ordinaires est une perte de	88,5	128,4
Le Résultat Hors Activités Ordinaires est une perte de	1,9	17,1
Le Résultat de l'exercice est une perte de	158,5	160,9

La baisse de la Valeur Ajoutée se justifie principalement par le niveau des charges extérieures et des charges d'impôts et taxes qui ont varié à la hausse pour, respectivement, 46% et 60% par rapport à 2020.

L'Excédent Brut d'Exploitation a été impacté négativement par la hausse des charges du personnel qui ont augmenté au 31 décembre 2021 de 24%, comparé à l'année 2020.

Le Résultat Financier est positif grâce aux dividendes qui ont été versés par les JV.
Le Résultat Net de l'exercice est une perte. Il est passé de USD -160.906.647 en 2020 à USD -158.508.037 en 2021, soit une diminution de la perte de 2%.

2.3. CHARGES

L'examen du « Compte de Résultat » de l'exercice 2021 permet de dégager les charges suivantes par nature (en millions de USD) :

Descriptions	2021	2020
Les achats des matières et fournitures consommées	85,0	69,5
La variation des stocks d'approvisionnements des matières et fournitures	0,1	1,3
Les coûts de transport (trafic minier et déplacement du personnel)	19,0	11,9
Les services extérieurs et autres charges	297,9	180,9
Les charges du personnel	118,6	89,6
Les impôts et taxes	139,1	55,1
Les charges financières	65,9	26,7
Les dotations aux amortissements et provisions	93,7	108,9



2.4. POSTES DE L'ACTIF

L'examen de « l'Actif du Bilan » de l'exercice 2021 permet de dégager les postes ci-après (en millions de USD) :

Descriptions	2021	2020
Les Actifs Immobilisés	2 815,6	3 007,9
Les Valeurs des Stocks et Encours	100,4	98,9
Les Créances et Emplois Assimilés		
Les Clients	298,1	239,9
Les Autres Créances (personnel, état – débiteur et divers)	510,6	468,2
Les Avances aux Fournisseurs	2,9	5,8
La Trésorerie Active	50,2	40,2

2.5. POSTES DU PASSIF

L'examen du « Passif du Bilan » de l'exercice 2021 permet de dégager les postes ci-dessous (en millions de USD) :

Descriptions	2021	2020
Les Capitaux Propres	1 682,8	1 839,8
Les Dettes Financières	702,3	722,7
Le Passif Circulant (écart de conversion inclus)	1 362,3	1 210,7
La Trésorerie Passive	65,2	126,2

2.6. EVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES DE BILAN

L'évolution des principaux postes d'Actif et de Passif du bilan sur les cinq derniers exercices se présente comme ci-après :



i. ACTIF (valeurs nettes)

DESIGNATION	2017	2018	2019	2020	2021
ACTIF IMMOBILISE	2 964 288 458	2 953 184 512	2 895 983 402	3 007 897 346	2 815 555 301
STOCKS ET ENCOURS	94 895 748	103 685 653	89 084 554	98 932 404	100 391 834
CREANCES	723 218 966	804 716 136	740 659 697	752 575 532	846 335 358
TRESORERIE-ACTIF	45 753 710	36 077 062	8 135 734	40 160 977	50 239 672
TOTAL	3 828 156 882	3 897 663 363	3 733 863 387	3 899 566 259	3 812 522 165

ii. PASSIF

DESIGNATION	2017	2018	2019	2020	2021
CAPITAUX PROPRES	2 003 777 669	2 139 047 753	2 055 645 308	1 839 853 894	1 682 801 745
DETTES FINANCIERES	702 438 217	710 378 782	629 046 655	722 711 241	702 264 154
DETTES A COURT TERME	1 084 979 278	1 013 880 627	1 011 342 859	1 210 746 682	1 362 282 152
TRESORERIE- PASSIF	36 961 718	34 356 201	37 828 565	126 254 442	65 174 114
TOTAL	3 828 156 882	3 897 663 363	3 733 863 387	3 899 566 259	3 812 522 165

2.7. EVOLUTION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

DESIGNATION	2017	2018	2019	2020	2021
VALEUR AJOUTEE	67 752 289	183 027 718	15 521 552	51 933 688	33 503 182
CHARGES SOCIALES	119 501 250	99 748 502	90 378 021	89 627 454	118 616 299
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-57 748 961	83 279 216	-74 856 469	-37 693 766	-85 113 117
RESULTAT D'EXPLOITATION	-163 740 269	-13 665 278	-166 348 798	-134 801 447	-154 243 552
RESULTAT FINANCIER	-39 374 569	3 338 385	8 444 469	6 376 631	65 751 808
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	-68 345 955	178 909 387	44 665 670	-17 150 488	-1 855 338
RESULTAT NET	-288 572 720	148 911 840	-140 291 076	-160 906 647	-158 508 037

2.8. EVOLUTION DES PRINCIPAUX RATIOS

DESIGNATION	2017	2018	2019	2020	2021	FORMULE
SOLVABILITE	2,1	2,3	2,2	1,9	1,8	Total Bilan /Dettes totales
LIQUIDITE IMMEDIATE	0,04	0,04	0,01	0,03	0,04	Disponible/Exigibles à C.T
INDEPENDANCE FINANCIERE	52,3%	54,9%	55,1%	47,2%	44,1%	Fonds propres/Total passif
DEPENDANCE FINANCIERE	47,7%	45,1%	44,9%	52,9%	55,9%	Dettes totales/Total bilan
RATIO- RENDEMENT SOCIAL	205,8%	54,5%	582,3%	172,6%	354,0%	Charge du Personnel/Valeur Ajoutée
RENTABILITE FINANCIERE	-14,4%	7,0%	-6,8%	-8,7%	-9,4%	Résultat Net/ Capitaux propres
RENTABILITE ECONOMIQUE	-1,5%	2,1%	-2,0%	-0,9%	-2,2%	Excédent Brut d'Exploit./Total Actif
FONDS DE ROULEMENT	0,9	1,0	0,9	0,8	0,8	Capitaux permanents/Immobilisations nettes



GECAMINES S.A


MANAST S.A.R.L.
Management, Auditing & Tax Services
Agrés ONEG/SEC/000027117
RCCM: CD/KMG/RCCM/RCCM : 14-B-1915,
ID.NAT: 6-832-N65890T - N° IMPOT : A1205212E


CONSULTING & ASSOCIES
Société d'Audit, d'Expertise Comptable,
de Conseil en Gestion et Fiscalité
Capital social: 20.000 USD
N° RCCM: CD/KIN/RCCM/15-B-6576
Id. Nat: N930995 - Compte Fiscal N° A15069695

COMMISSARIAT AUX COMPTES DE GECAMINES SA

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA
GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES
« GECAMINES SA »
A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACTIONNAIRE
UNIQUE SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2021**

JUIN 2022

Ar

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA GENERALE
DES CARRIERES ET DES MINES « GECAMINES SA »
A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE SUR
LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**A la République Démocratique du Congo, Actionnaire unique de Gécamines SA,
C/o Son Excellence Madame la Ministre d'Etat, Ministre du Portefeuille
à Kinshasa/Gombe**

Excellence Madame le Ministre,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par l'Assemblée Générale Ordinaire de GECAMINES SA, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur la certification des comptes de la Société au titre de l'exercice comptable 2021. Nos travaux de contrôle ont porté sur :

- le contrôle des états financiers de synthèse de la Société ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi ;
- les autres informations ;
- les obligations légales réglementaires ;
- les mentions complémentaires.

1. IDENTIFICATION DES ETATS FINANCIERS

1.1. Identification des états financiers

Les états financiers annuels de GECAMINES SA clos au 31 décembre 2021, soumis à notre examen, sont constitués d'un Bilan dont le total s'élève à USD 3.812.522.165 contre USD 3.899.566.259 au 31 décembre 2020, d'un Compte de résultat qui affiche une perte de USD 158.508.037 contre une perte de USD 160.906.647 pour l'exercice comptable 2020, d'un Tableau des flux de trésorerie qui affiche une variation de la trésorerie nette de la période positive de USD 71.159.023 contre une variation négative de USD 56.400.634 pour l'exercice comptable 2020 ainsi que des Notes annexes.

1.2. Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux statuts et aux principes et règles comptables retenus par le Système comptable OHADA, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Rapport statutaire des Commissaires aux comptes de Gécamines SA exercice comptable 2021



1.3. Base d'expression de notre projet d'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit de l'IFAC. Ces normes requièrent la mise en œuvre des diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à évaluer leur présentation d'ensemble.

2. OPINION

Sous réserve des ajustements qui pourraient résulter des situations et observations décrites au point 3 de ce rapport, nous sommes d'avis que les états financiers de l'exercice comptable 2021 soumis à l'examen et à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire reflètent, dans tous leurs aspects significatifs, la situation patrimoniale et financière de la Société ainsi que les résultats de ses opérations et de ses ressources et emplois des fonds pour l'exercice comptable clos à cette date, conformément à l'Acte uniforme sur le droit comptable et l'information financière de l'OHADA.

3. FONDEMENT DE L'OPINION

Sur la base de nos travaux d'audit, les éléments probants recueillis tels que décrits ci-dessous sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion exprimée au point 2 ci-dessus.

3.1. Non fiabilité des écarts de conversion liés aux créances et aux dettes envers le personnel

Nous avons noté au cours de nos travaux de contrôle, que les écarts de conversion dégagés en fin d'année sur les créances et les dettes envers le personnel inscrites respectivement à l'actif pour USD 6.710.078,52 et au passif pour USD 3.586.127,65 n'ont pas été déterminés conformément aux dispositions du référentiel comptable de l'OHADA. En effet, ces écarts ont été calculés par référence aux soldes comptables à la fin de l'exercice 2020, en lieu et place de se référer à la date de la valeur d'entrée ou d'enregistrement de chaque créance et dette en comptabilité.

Le traitement comptable en force actuellement à GECAMINES SA qui consiste à actualiser les soldes des créances et des dettes à la clôture de chaque exercice comptable plutôt que de considérer les dates de règlement de chaque créance ou de paiement de la dette individuelle envers le personnel, n'est pas conforme au référentiel comptable de l'OHADA.

En raison de l'importance et du nombre des opérations liées à ces écarts de conversion, dont certaines remontent à plusieurs années d'une part, et d'autre part, de l'existence des différences de change non comptabilisées, les diligences mises en œuvre par nos soins n'ont pas permis de quantifier avec certitude l'impact de ces écarts sur les comptes et de valider les soldes des comptes concernés conformément aux normes de révision de l'IFAC en vigueur.

A

9.

Rapport statutaire des Commissaires aux comptes de Gécamines SA exercice comptable 2021

3.2. Mauvaise évaluation des dépréciations des créances douteuses

L'examen par nos soins des créances douteuses hors commercialisation, dépréciées par la GECAMINES et évaluées au 31 décembre 2021 à USD 121.486.055 et qui représentent la totalité du solde du compte « 416 Clients hors commercialisation litigieux et douteux », nous a permis de constater que la GECAMINES a déprécié lesdites créances sur la base des montants toutes taxes comprises (TTC) en lieu et place des montants hors taxes comme le préconise le système comptable OHADA.

Au regard du nombre d'opérations concernées par les créances douteuses et du temps nécessaire pour réaliser ce travail de séparation des montants hors taxes de ceux toutes taxes comprises, la société a décidé de différer la mise en œuvre de ce traitement comptable et de procéder aux corrections et ajustements nécessaires au cours de l'exercice comptable 2022 afin de se conformer aux dispositions du Syscohada révisé.

3.3. Mauvaise évaluation et comptabilisation de la provision pour démantèlement, enlèvement et réhabilitation des sites

Notre rapport de l'exercice comptable précédent, daté du 09 juin 2021, avait fait état de la mauvaise évaluation et comptabilisation de la provision pour démantèlement, enlèvement et réhabilitation des installations, des infrastructures et des sites miniers de la société.

Cette situation est restée d'actualité en 2021 en raison du fait que la société ne s'est pas encore conformée aux dispositions du Système comptable OHADA, entrées en vigueur le 01 janvier 2018, qui stipulent que « les dépenses de remise en état des sites et de démantèlement en fin d'exploitation doivent faire l'objet d'une comptabilisation dès lors que l'entité a une obligation actuelle à laquelle elle ne peut se soustraire ».

Au 31 décembre de l'année 2021, la société a maintenu, dans ses comptes, le montant de USD 14,143 millions, constitué en 2019, pour répondre à ses obligations en matière de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état des sites en se basant uniquement sur le coût de fermeture de quelques projets représentant 8 (huit) actifs localisés au Groupe centre.

Au regard d'une part, du caractère partiel de l'étude qui, de plus n'était pas en phase avec la méthode dite de « coût de fermeture », et qui n'avait porté que sur 8 (huit) actifs miniers de la Société, et d'autre part, en considérant le fait que certains actifs de la Société, non concernés par le démantèlement tels que les routes et les bâtiments, avaient été pris en compte pour déterminer le coût de démantèlement de USD 14,143 millions, nous n'avons pas été en mesure de valider le montant de USD 14,143 millions du coût de démantèlement déterminé par GECAMINES SA au 31 décembre 2019 et reconduit en 2020 et en 2021 conformément aux normes de révision de l'IFAC.

Sur recommandation du Conseil d'Administration, la GECAMINES devrait entreprendre des travaux visant à déterminer les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état de ses sites conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière de l'OHADA (AUDCIF).

Ces travaux ont effectivement débuté en janvier 2022 et les résultats desdits travaux ainsi que les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de réhabilitation des sites qui seront déterminés conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA et du Code Minier, seront reconnus dans les comptes au cours de l'exercice comptable 2022.

Rapport statutaire des Commissaires aux comptes de Gécamines SA exercice comptable 2021

4. INFORMATIONS

Sans remettre en cause notre opinion sur les états financiers exprimée au point 2 de ce rapport, nous attirons l'attention de l'Assemblée Générale sur les éléments ci-après :

4.1. Variation du compte Report à nouveau

Au 31 décembre 2021, le solde du compte report à nouveau a connu une baisse de USD 162.488.176 passant de USD -1.395.898.495 en 2020 à USD -1.558.386.671 à la suite, d'une part, du report de USD 160.906.647 de perte nette réalisée au cours de l'exercice comptable 2020 et d'autre part, des corrections et des ajustements se rapportant aux exercices comptables antérieurs à 2021 d'un montant total net débiteur de USD 1.581.529 qui n'ont pas encore été sanctionnés par une décision de l'Assemblée Générale de la Société. Le traitement comptable pratiqué est conforme aux normes comptables mais devra être entériné par l'Assemblée Générale, seul organe habilité à décider de l'affectation de tout montant dans les Fonds Propres.

4.2. Signature d'un accord transactionnel entre GECAMINES SA et VENTORA DEVELOPMENT SASU sur les Royalties KCC et l'encours du prêt VENTORA

Comme indiqué à la note 7.14 des états financiers sur les événements postérieurs à la date de clôture de l'exercice, un accord transactionnel a été conclu le 16 mars 2022 entre la GECAMINES SA et la société Ventora Development SASU.

Aux termes de cet accord, GECAMINES SA et Ventora Development SASU se sont convenus, pour l'essentiel, de ce qui suit :

1. que Ventora effectuera un paiement supplémentaire de 249 millions d'euros à GECAMINES aux titres des Royalties KCC ;
2. que GECAMINES règlera l'intégralité de l'encours de son emprunt envers Ventora évalué, au 16 mars 2022, à 191.314.000 Euros ;
3. que ledit emprunt de 191.314.000 d'euros fera l'objet de compensation avec le montant de 249 millions d'euros dû à GECAMINES par Ventora au titre des Royalties KCC ;
4. que Ventora émettra un billet à ordre en extinction de la dette GECAMINES liée au prêt Ventora ;
5. que le solde évalué de 57.686.000 Euros découlant de la compensation entre la dette de GECAMINES envers Ventora et sa créance sur les Royalties de KCC, après émission du billet à ordre, sera reconnu et payé à GECAMINES ;
6. que les parties renoncent, de manière irrévocable, à toutes réclamations et à tous litiges devant les cours et tribunaux concernant l'extinction de l'encours du prêt Ventora porté par cet accord.

Sur la base de ce qui précède et en tenant compte du fait que l'accord précité a été conclu après la date de clôture des comptes de l'exercice 2021, mais avant la date d'arrêté desdits comptes, et en application du principe de prudence comptable, la Société a comptabilisé dans le compte de résultat, la quote-part des intérêts afférents à l'exercice comptable 2021, évalués à 13.043.176,46 euros soit 14.754.441,22 dollars américains pour refléter la situation de l'encours dudit prêt à la date de clôture.



Rapport statutaire des Commissaires aux comptes de Gécamines SA exercice comptable 2021



En outre, la Société enregistrera dans les comptes de l'exercice comptable 2022 :

- la quote-part des intérêts afférents au premier trimestre 2022 qui se chiffrent à Euros 3.570.212,54 dans les livres de Ventora ;
- les écritures liées au règlement de la créance GECAMINES sur Ventora, née des Royalties KCC, ainsi que celles relatives à l'extinction de la dette de GECAMINES envers Ventora comme libellées dans l'accord transactionnel du 16 mars prérappelé.

4.3. Non-respect des dispositions légales et des procédures de passation des marchés publics auxquelles sont astreintes les entreprises publiques

Comme relevé dans nos rapports de certification des comptes des exercices comptables précédents, nos travaux de contrôle portant sur les immobilisations, les stocks et les services acquis en 2021 ont permis de constater que les commandes et achats y relatifs étaient effectués ou exécutés en marge des procédures légales et réglementaires régissant les marchés publics en RD Congo.

Bien que non encore opérationnelle, la mise en place de la Cellule de Gestion et de Passation des Marchés Publics (CGPMP) en juillet 2021 constitue un progrès considérable vers le respect des dispositions de la Loi 10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics et à ses Décrets d'application.

4.4. Absence d'évaluation à la valeur vénale de certains actifs cédés à KCC

Comme évoqué dans notre rapport de l'exercice comptable précédent, certains carrés miniers bien identifiés devraient, en exécution du contrat de cession d'actifs intervenu en date du 19 décembre 2019 entre la GECAMINES et KCC, faire l'objet de cession à KCC au cours des exercices comptables 2020 et 2021 aux échéances contractuelles bien déterminées. Outre les carrés miniers déterminés et devant faire l'objet de cession, les immeubles, installations, équipements, rebuts ou déchets, situés dans la zone minière couverte par les droits miniers constituent des dépendances qui seront cédées avec les carrés miniers identifiés dans le contrat de cession d'actif. Au 31 décembre 2021, l'opération de cession n'était toujours pas réalisée du point de vue juridique, et les actifs miniers et non miniers à céder sont encore repris dans les livres de la société à leur valeur historique.

En l'absence d'une expertise ou d'une évaluation indépendante des biens et autres équipements donnés en amodiation et dont certains ont été modernisés avec une plus-value certaine, la GECAMINES n'a acté dans ses comptes clos au 31 décembre 2021, aucune plus-value ou moins-value qui pourrait résulter de la cession des actifs concernés au moment de la réalisation et du dénouement effectif de cette opération de cession conformément aux dispositions pertinentes du contrat prérappelé.

4.5. Non provisionnement des pénalités pour paiement tardif des cotisations sociales dues à la CNSS dans les délais réglementaires

Notre examen des arriérés des cotisations dues à la CNSS a permis de noter des retards dans le paiement des cotisations sociales dans le chef de la GECAMINES. Cette situation expose la société à des majorations prévues par l'article 2 de l'Arrêté Ministériel n°138/CAB/MINETAT/MTEPS/01/2018 fixant les taux et les modalités des pénalités en cas

Rapport statutaire des Commissaires aux comptes de Gécamines SA exercice comptable 2021

de retard de versement des cotisations sociales et de défaut de production des déclarations dans les délais requis, soit 0,5% par jour de retard.

Nous avons estimé à USD 6.296.680,20 les majorations éventuelles au titre de pénalités de retard que devrait payer la société pour les cotisations sociales de l'exercice comptable 2021 non versées dans le délai légal. La Société n'a pas acté ce montant dans ses comptes clos au 31 décembre 2021 en raison de l'Accord de paiement qu'elle a conclu avec la CNSS sur les pénalités et autres majorations mis à la charge de la GECAMINES au titre des exercices comptables antérieurs à 2021.

4.6. Mission de contrôle de gestion, de contrevérification fiscale et d'encadrement des opérations financières à la GECAMINES SA par l'IGF

Comme indiqué dans la Note 7.1.2 des états financiers, la mission de l'Inspection Générale des Finances (IGF) diligentée depuis le 21 juillet 2021 à la Gécamines SA pour le contrôle de gestion, la contrevérification fiscale et l'encadrement des opérations financières de la Gécamines SA s'est clôturée le 10 février 2022 par l'organisation d'un débat contradictoire qui a été sanctionné par la signature d'un procès-verbal entre les deux parties.

Les conclusions du rapport final de l'IGF ont été communiquées sous forme des recommandations, à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la Gécamines SA en date du 03 juin 2022.



5. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Comme indiquée à la note 6 des états financiers clos le 31 décembre 2021, la Société a clôturé l'exercice avec une perte de USD 150.910.458 ramenant ainsi le total des pertes non compensées à USD 1.709.297.129 contre 1.556.805.142 l'exercice précédent.

En dépit de la persistance des résultats déficitaires et du caractère défavorable des autres indicateurs financiers et opérationnels, les capitaux propres demeurent positifs et légèrement supérieurs à la moitié du capital social. En outre, la Direction est, en raison des faits ci-après, restée confiante quant à la capacité de la Société à poursuivre les activités dans un avenir prévisible :

- les différents investissements de modernisation et de stabilisation effectués dans les unités de production modernes au Business Unit de Shituru en vue d'influer une dynamique nouvelle devant permettre à la Société de redevenir un opérateur minier performant ;
- la relance de la production de certaines sociétés de partenariat dans lesquelles GECAMINES détient des parts non diluables constitue une garantie non négligeable dans la recherche des financements nécessaires à la réalisation des projets d'investissements.

Sur la base de ce qui précède, les états financiers au 31 décembre 2021 ont été préparés dans l'hypothèse de continuité de l'exploitation. Aucune information de nature à compromettre la continuité de l'exploitation n'a été portée à notre connaissance à la date d'arrêté des comptes.



Rapport statutaire des Commissaires aux comptes de Gécamines SA exercice comptable 2021

6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

6.1. Signature d'un protocole d'accord entre GECAMINES SA et IVANHOE MINES pour la relance de la production de la Joint-Venture Kipushi Corporation (KICO)

En date du 25 janvier 2022, GECAMINES et IVANHOE MINES ont signé, en vue de la relance de la production de leur joint-venture commune Kipushi Corporation (KICO), un Protocole d'accord (MOU) comprenant les modalités commerciales devant leur permettre de rédiger une convention d'association révisée.

6.2. Placement de TENKE FUNGURUME MINING sous administration provisoire par le tribunal de commerce de Lubumbashi à la requête de GECAMINES SA.

Par son jugement rendu le 28 février 2022, sous RAC 2924, sur le litige opposant la GECAMINES à TFM, le tribunal de Commerce de Lubumbashi a placé TFM sous administration provisoire pendant 6 mois renouvelables, période pendant laquelle CMOC s'est vu retirer tout pouvoir de gestion sur TFM et a été interdit d'agir sur les comptes bancaires de la société.

Les conclusions de la commission ad-hoc créée par décision n°21/030 du 02 août 2021 du Directeur de Cabinet du Président de la République ont permis à la Gécamines d'intenter cette action en justice contre TFM afin d'obtenir réparation du préjudice subi à la suite de la gestion de ce projet minier TFM par son partenaire CMOC.

7. IMPACT DE LA COVID-19

La pandémie à Coronavirus a continué d'entraîner un ralentissement de l'activité économique et d'impacter significativement l'ensemble des entités économiques de la RDC dont GECAMINES SA. Pour beaucoup d'entités, les impacts financiers de cette crise sanitaire résulteraient principalement, non pas de la crise elle-même, mais des mesures prises pour la contenir.

S'agissant particulièrement de GECAMINES SA, elle a eu à mettre en application un train des mesures visant à protéger son personnel contre cette pandémie et à minimiser son impact sur les activités de la société.

8. CONTRÔLE INTERNE

L'évaluation du fonctionnement du contrôle interne a consisté à examiner l'application des procédures mises en place par la Société afin d'assurer une information financière de qualité. Cette évaluation a été effectuée dans le but de déterminer l'étendue de nos contrôles sur les comptes. Elle ne met donc pas nécessairement en évidence toutes les améliorations qu'une étude spécifique et plus détaillée pourrait éventuellement révéler.

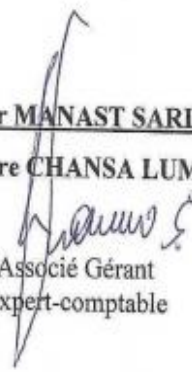


Les points de contrôle interne qui découlent de l'examen des états financiers de GECAMINES SA et qui seront consignés dans la Lettre de contrôle interne, feront l'objet des discussions avec la Direction Générale de la Société après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui va statuer sur les comptes de l'exercice comptable 2021.

Lubumbashi, le 09 juin 2022

Pour MANAST SARL


Jean-Pierre CHANSA LUMBWE



Associé Gérant
Expert-comptable

Pour AFT CONSULTING & ASSOCIES SARL

André FOKO TOMENA



Associé Gérant
Expert-comptable

AFT CONSULTING & ASSOCIES SARL
BLD DU 30 JUIN N° 2048
IMMEUBLE MAYUMBE
APPARTEMENT N°30
KINSHASA/GOMBE

3. ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2021

3.1. BILAN – ACTIF (en USD)

ACTIF	Notes	Exercice 2021			Exercice 2020
		Brut	Amort./Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.1	95 529 882	5 553 186	89 976 696	90 494 405
Frais de développement et prospection		7 353 676	5 553 186	1 800 490	2 480 949
Brevets, licences, logiciels et droits similaires		162 750		162 750	-00
Fonds commercial et droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles		88 013 456		88 013 456	88 013 456
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.1	2 141 141 127	1 341 026 285	800 114 842	866 111 555
Terrains		561 193 272	169 294 652	391 898 620	412 699 793
Bâtiments		851 874 910	593 297 512	258 577 398	301 141 915
Aménagements, agencement et installations		56 474 189	6 464 861	50 009 328	44 909 444
Matériel, mobilier et actifs biologiques		545 712 239	460 148 697	85 563 542	92 672 972
Matériel de transport		125 886 517	111 820 563	14 065 954	14 687 431
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR IMMOBILISATIONS		11 154 373	5 578 159	5 576 214	5 749 780
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5.2	1 938 696 652	18 809 103	1 919 887 549	2 045 541 606
Titres de participation		1 773 783 006	18 809 103	1 754 973 903	1 754 973 903
Autres immobilisations financières		164 913 646		164 913 646	290 567 703
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)		4 186 522 034	1 370 966 733	2 815 555 301	3 007 897 346
ACTIF CIRCULANT					
ACTIF CIRCULANT H.A.O.	5.7	20 152 676		20 152 676	20 469 379
STOCKS ET ENCOURS	5.3	178 600 180	78 208 346	100 391 834	98 932 404
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		958 106 066	146 416 592	811 689 474	713 863 173
Fournisseurs avances versées	5.4.1	9 601 951	6 669 407	2 932 544	5 786 799
Clients	5.5	434 267 309	136 145 223	298 122 086	239 892 923
Autres créances	5.6	514 236 806	3 601 962	510 634 844	468 183 451
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)		1 156 858 922	224 624 938	932 233 984	833 264 956
				-00	-00
TRESORERIE-ACTIF					
Titres de placement					
Valeurs à encaisser					
Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	5.8.1	50 239 672		50 239 672	40 160 977
TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)		50 239 672		50 239 672	40 160 977
Ecart de conversion-Actif		14 493 208		14 493 208	18 242 980
TOTAL GENERAL - ACTIF		5 408 113 836	1 595 591 671	3 812 522 165	3 899 566 259

Les notes font partie intégrante des états financiers.



3.2. BILAN – PASSIF (en USD)

PASSIF	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES			
CAPITAL	5.9	2 905 389 378	2 905 389 378
Appoteurs capital non appelé (-)			
Primes liées au capital social			
Primes d'émission, d'apport, de fusion			
Ecart de réévaluation		490 650 009	490 650 009
Réserves indisponibles			
Réserves libres			
Report à nouveau (+ ou -)	5.9	-1 558 386 671	-1 395 898 495
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-158 508 037	-160 906 647
Subventions d'investissement		552 619	619 649
Provisions réglementées	5.9	3 104 447	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES (I)		1 682 801 745	1 839 853 894
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES			
Emprunts et dettes financières diverses	5.10	463 595 597	490 214 007
Dettes de location acquisition			
Provisions pour risques et charges	5.11	238 668 557	232 497 234
TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (II)		702 264 154	722 711 241
TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)		2 385 065 899	2 562 565 135
Dettes circulantes HAO et ressources assimilées	5.7	208 987 050	214 808 777
Clients, avances reçues	5.5.3	42 428 374	36 428 258
Fournisseurs d'exploitation	5.4.2	524 261 445	489 764 665
Dettes fiscales et sociales	5.6 et 5.12	475 439 502	372 841 039
Autres dettes		84 089 946	76 051 491
Risques provisionnés		14 493 207	7 789 134
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)		1 349 699 524	1 197 683 364
TRESORERIE-PASSIF			
Banques, crédits d'escompte			
Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	5.8.2	65 174 115	126 254 442
TOTAL TRESORERIE - PASSIF (IV)		65 174 115	126 254 442
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (V)		12 582 628	13 063 318
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		3 812 522 165	3 899 566 259

Les notes font partie intégrante des états financiers.



3.3. COMPTE DE RESULTAT (en USD)

LIBELLES	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de produits fabriqués	5.20	307 135 607	138 181 568
Travaux, services vendus	5.21	24 054 762	18 311 884
Produits accessoires	5.23	135 682 127	167 908 688
CHIFFRE D'AFFAIRES (A+B+C+D)		466 872 496	324 402 140
Production stockée (ou déstockage)	5.22	2 286 932	15 481 622
Production immobilisée		10 459 553	3 546 070
Autres produits	5.24	94 783 039	26 651 793
Transferts de charges d'exploitation	5.26	54 268	597 498
Achats de matières premières et fournitures liées		-663 594	-385 809
Variation de stocks de matières premières et fournitures liées			
Autres achats	5.13	-84 357 373	-69 083 401
Variation de stocks d'autres approvisionnements	5.14	101 415	-1 275 363
Transports		-18 974 530	-11 948 412
Services extérieurs	5.15	-216 530 627	-116 678 627
Impôts et taxes	5.16	-139 122 862	-55 121 666
Autres charges		-81 405 535	-64 252 157
VALEUR AJOUTEE (XB+RA+RB) + (somme TE à RJ)		33 503 182	51 933 688
Charges de personnel	5.17	-118 616 299	-89 627 454
EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)		-85 113 117	-37 693 766
Reprises d'amortissement, provisions et dépréciations	5.25	24 545 622	11 770 409
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	5.18	-93 676 057	-108 878 090
RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+RL)		-154 243 552	-134 801 447
Revenus financiers et assimilés		121 615 415	44 650 374
Reprises de provisions et dépréciations financières		10 453 846	
Frais financiers et charges assimilées	5.19	-65 882 701	-26 743 257
Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-434 752	-11 530 486
RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)		65 751 808	6 376 631
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)	5.27	-88 491 744	-128 424 816
Produits des cessions d'immobilisations		90	6 734 908
Autres produits HAO		221 894	1 109 665
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-418 897	-3 762 010
Autres Charges HAO		-1 658 425	-21 233 051
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)		-1 855 338	-17 150 488
Participation des travailleurs			
Impôts sur le résultat		-68 160 955	-15 331 343
RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)		-158 508 037	-160 906 647

Les notes font partie intégrante des états financiers.



3.4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (en USD)

REF	LIBELLES		Exercice 2021	Exercice 2020
ZA	Trésorerie nette au 1 ^{er} Janvier	A	-86 093 465	-29 692 831
	Trésorerie actif N-1 – Trésorerie-passif N-1			
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		-88 958 795	-50 847 308
FB	- Actif circulant HAO ⁽¹⁾		316 703	-24 891
FC	- Variation des stocks		-1 459 430	-9 847 850
FD	- Variation des créances		42 776 310	2 781 393
FE	+ Variation du passif circulant		153 388 467	197 763 516
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)	B	104 690 948	139 824 860
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		0	0
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-10 497 851	-17 978 624
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-3 746 863	-138 409 207
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		1 396 314	6 734 908
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		0	
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (somme FA à FE)	C	-12 848 400	-149 652 923
	Flux de trésorerie provenant du financement des capitaux propres			
FK	+ Augmentation de capital par apports nouveaux		0	0
FL	+ Subventions d'investissements reçues		0	619 949
FM	- Prélèvements sur le capital		0	0
FN	- Dividendes versés		0	0
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (Somme FK à FN)	D	0	619 949
	Trésorerie provenant des capitaux étrangers			
FO	+ Emprunts		0	6 780 023
FP	+ Autres dettes financières		0	0
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-20 683 524	-53 972 242
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (Somme FO à FQ)	E	-20 683 524	-47 192 219
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D + E)	F	-20 683 524	-46 572 270
ZG	VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE (B+C+F)	G	71 159 023	-56 400 333
ZH	Trésorerie nette au 31 décembre (G + A)	H	-14 934 442	-86 093 465
	Contrôle : Trésorerie-actif N - Trésorerie-passif N			

La Capacité d'Autofinancement Globale a sensiblement diminué. Elle est passée de -50.847.308 USD au 31 décembre 2020 à -88.958.795 USD au 31 décembre 2021. Cette diminution est justifiée par l'augmentation du niveau des charges supportées par la société durant l'exercice.

Les remboursements des emprunts et autres dettes financières sont constitués des remboursements effectués aux partenaires TFM et SICOMINES en contrepartie d'une partie des dividendes que la société devaient percevoir sur les bénéfices réalisés par ces sociétés au 31 décembre 2020

La variation de la trésorerie est positive. Elle est passée de -56.400.333 USD au 31 décembre 2020 à 71.159.023 USD au 31 décembre 2021..

4. INFORMATIONS GENERALES DE LA SOCIETE

4.1. ACTIVITES DE LA SOCIETE

La Générale des Carrières et des Mines, en abrégé « GECAMINES SA », est une entreprise commerciale (Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration) dont l'objet social inclut :

- La recherche et l'exploitation des gisements miniers ;
- Le traitement des substances minérales provenant de ces gisements ;
- La commercialisation et la vente de ces substances, tant à l'état brut qu'après traitement ;
- Les activités de développement, notamment dans les secteurs de l'élevage et de l'agriculture, dans l'intérêt de GECAMINES SA et des populations environnantes, et toutes autres activités connexes.

La société dispose de 101 Permis d'Exploitation (PE), 7 Permis d'Exploitation des Rejets (PER), 6 Autorisations d'Exploitation des Carrières Permanentes (AECPP) et 3 Autorisations de Recherche de Produits des Carrières (ARPC).

A sa création, GECAMINES SA était une entreprise publique. Dans le cadre du programme général de redressement macroéconomique et sectoriel du Gouvernement, le Président de la République Démocratique du Congo a promulgué la loi n° 08/007 du 7 juillet 2008, relative à la transformation des entreprises publiques en sociétés commerciales, afin d'insuffler une dynamique nouvelle aux entreprises de l'Etat en vue d'améliorer leur potentiel de production et de rentabilité, et contribuer au renforcement de leur compétitivité et de l'ensemble de l'économie nationale. Selon cette loi, les entreprises publiques du secteur soumis à la concurrence et dont l'objectif est le profit, sont transformées en sociétés commerciales (SARL) dont l'Etat en est l'unique actionnaire, avec possibilité de se désengager du capital de ces sociétés.





Cette mesure s'inscrit en substance dans le cadre général de la bonne gouvernance de l'économie nationale, mais aussi de la nécessité de mettre en cohérence la gestion du Portefeuille de l'Etat.

Subsidiairement à cette loi, le Premier Ministre de la République Démocratique du Congo a signé en date du 24 avril 2010 le Décret n° 09/12 établissant la liste des entreprises publiques transformées en sociétés commerciales, établissements publics et services publics. Selon ce décret, GECAMINES fait partie des entreprises publiques transformées en sociétés commerciales.

Un autre Décret du Premier Ministre n° 09/11 signé le même jour portant mesures transitoires relatives à la transformation des entreprises publiques, abroge en son article 2 les statuts en vigueur des entreprises publiques transformées.

En date du 24 décembre 2010, une Assemblée Générale a été tenue par l'Actionnaire unique (Etat Congolais) pour l'adoption de nouveaux statuts de la société, ceci après transformation en société commerciale sous la forme d'une Société par Actions à Responsabilité Limitée (SARL). Ces statuts ont été publiés au journal officiel, numéro spécial du 29 décembre 2010, tel que prévu à l'article 14 du Décret susvisé.

En date du 12 septembre 2014, les statuts de la société ont été harmonisés avec l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (OHADA). Dans ce contexte, la forme juridique de la société a été modifiée de SARL en Société Anonyme (SA) avec Conseil d'Administration. Depuis cette date, le nom de GECAMINES SARL a changé en GECAMINES SA.

4.2. BASE DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ET RESUME DES PRINCIPALES REGLES COMPTABLES.

4.2.1. BASE DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Conformément aux dispositions légales, les états financiers sont présentés selon les dispositions du Système Comptable OHADA révisé, dans l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Ces états financiers sont basés sur les coûts historiques.

En rapport avec la loi n° 08/007 du 7 juillet 2008 relative à la transformation des entreprises publiques en sociétés commerciales, la société avait procédé à une évaluation des comptes au 31 décembre 2009, comme suit :

- la prise d'un inventaire physique exhaustif et détaillé des éléments de l'actif immobilisé, des articles en magasins et d'autres éléments de son patrimoine localisés au siège social, dans les groupes (Sud, Centre et Ouest) et dans les représentations (Bruxelles, Johannesburg, Dar-es-Salaam et Ndola) ;
- la valorisation, à la valeur du marché, de remplacement et/ou d'expertise, de tous ses actifs inventoriés.

Ces travaux se sont poursuivis en 2011 avec l'évaluation du matériel de la catégorie J.

Les plus-values issues de cette réévaluation ont été reconnues dans les comptes des capitaux propres de la société.

4.2.2. RESUME DES PRINCIPALES REGLES COMPTABLES

4.2.2.1. RECONNAISSANCE DES REVENUS

VENTES DE PRODUITS EXPORTES

Les ventes de produits exportés sont reconnues au compte de résultat au moment de la livraison des produits aux clients (transfert de risque).

VENTES LOCALES

Les ventes locales sont reconnues au compte de résultat au moment de la prestation des services ou livraison des biens et émission des factures y relatives.

DIVIDENDES

Les dividendes sont reconnus au compte de résultat au moment où ils sont décrétés par l'Assemblée Générale de la société dans laquelle GECAMINES détient des participations.

ROYALTIES

Basés sur le chiffre d'affaires des sociétés créées dans le cadre des partenariats, les revenus des royalties sont reconnus au compte de résultat au moment de la réalisation du chiffre d'affaires par les sociétés concernées.

PAS DE PORTE

Les montants convenus avec les partenaires avant le 31 décembre 2009, tel qu'indiqué dans les contrats de partenariat et non encore encaissés à cette date, sont reconnus au bilan en contrepartie des fonds propres, en conformité avec le Décret du Premier Ministre n° 011/09 du 21 janvier 2011, et exempts d'impôt. Les montants dus à plus d'un an sont reclassés parmi les autres immobilisations financières.

Les pas de porte convenus avec les partenaires à partir du 1^{er} janvier 2010, sont reconnus au compte de résultat à l'échéance convenue.

4.2.2.2. PROVISIONS SUR LES CREANCES DOUTEUSES

Des provisions pour créances douteuses sont constituées sur tous les impayés des clients autres que l'Etat, les Entreprises Publiques et les sociétés créées dans le cadre de partenariat, comme suit :

Critères

Créances de moins de USD 1.000	100 %
Créances âgées de plus d'un an	100 %

Elles sont revues sur la base de l'appréciation faite par la Direction Financière sur leurs chances de recouvrement.

4.2.3. OPERATIONS LIBELLEES EN MONNAIES ETRANGERES

En conformité avec le taux de change flottant, les transactions effectuées par la société en monnaies autres que le dollar américain sont comptabilisées en dollars américains au taux officiel de change en vigueur à la date de chaque transaction. A la clôture de l'exercice, les avoirs monétaires, les créances et les dettes libellés en d'autres monnaies sont convertis en dollars américains au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les différences de change sont inscrites directement au bilan dans les comptes d'écart de conversion à l'actif (pertes probables) ou au passif (gains latents). Les pertes probables sont incluses dans le résultat sous la forme d'une dotation aux provisions. Les gains latents ne sont pas intégrés dans le résultat du fait du principe de prudence comptable.

4.2.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES



VALEURS BRUTES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition comprenant le prix d'achat, les droits d'entrée ainsi que les frais accessoires, de transport et autres.

Les grosses dépenses d'aménagement des terres agricoles et de préparation des champs sont inscrites en immobilisations.

Les immobilisations en cours sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.



Les dépenses à caractère d'entretien et de réparation ainsi que celles relatives à la construction des immobilisations susceptibles de tomber dans le domaine public, sont inscrites au compte de résultat de l'exercice.

La valeur minimale d'inscription d'un actif en immobilisé (seuil de capitalisation) correspond à un montant étalon de USD 500.

Dans le cadre de l'évaluation patrimoniale autorisée par le Décret n° 09/11 du 24 avril 2009 portant mesures transitoires relatives à la transformation des entreprises publiques en sociétés commerciales, les immobilisations avaient été évaluées comme suit :

- Les bâtiments, autres constructions et matériel ferroviaire ont été évalués selon la méthode du coût de remplacement qui consiste à reconstituer le prix de revient du bien. Le prix reconstitué a été corrigé en tenant compte de la vétusté et de l'état de l'immobilisation à la date d'évaluation. Pour les bâtiments importants, la société a recouru à des experts immobiliers externes tandis que pour d'autres, elle a utilisé son expertise interne ;
- Les agencements et engins miniers ont été évalués selon la méthode dite indiciaire qui consiste à actualiser une valeur historique par un coefficient de variation. Cette valeur a été corrigée par des coefficients tenant compte de la vétusté et de l'état technique de l'immobilisation ;
- Le matériel (catégorie J) a été évalué selon la méthode Weibull selon laquelle la valeur de remplacement, déterminée par l'application de la méthode indiciaire, a été corrigée par un coefficient de qualité qui tient compte de la disponibilité et de la fiabilité du matériel ;
- Les durées de vie de tous les actifs immobilisés après évaluation avaient été revues en fonction de leur état.

Il convient de noter que les infrastructures minières (puits, inclinés, galeries, exhaure, installations électriques et auxiliaires, équipements de puits, machines d'extraction et bâtiments de surface) de Kamoto sur le Permis d'Exploitation (PE) n° 525, faisant l'objet du contrat d'amodiation avec KCC, avaient fait l'objet d'une évaluation au cours de l'année 2013.

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire sur la durée d'utilité résiduelle des immobilisations, sauf pour les mines où le mode de l'unité d'œuvre est appliqué au mode proportionnel.

Les manquants provisoires constatés lors des inventaires physiques, sont comptabilisés aux comptes de dépréciations.

Les dépenses à caractère d'aménagement, les frais d'installation et les études pour investissement sont amortis au cours de l'exercice durant lequel ils sont effectués.

Un amortissement de 5% est appliqué sur les immobilisations physiquement en service mais qui, pour des raisons administratives, ne sont pas encore répertoriées dans les fichiers des immobilisations corporelles à amortir. Un réajustement des amortissements est opéré dès que l'actif est répertorié.

Les durées d'utilités estimées et utilisées pour le calcul des amortissements des immobilisations figurant dans les fichiers appropriés pour leur gestion sont les suivantes :

Description	Durée de vie
Immeubles non résidentiels et autres constructions	20 à 30 ans
Travaux de mise en valeur des terres	20 ans
Engins miniers	10 ans
Véhicules routiers	5 ans
Matériel ferroviaire	7 ans
Matériel aéronautique	7 ans
Matériel agricole	4 ans
Machines et autres matériels d'équipement	10 à 20 ans
Immobilisations animales	4 ans
Travaux préparatoires et frais de découverte	5 ans

Les immobilisations corporelles en mauvais état de fonctionnement sont dépréciées à 100%.

4.2.5. TRAVAUX PREPARATOIRES, FRAIS DE DECOUVERTURE ET AMORTISSEMENTS

La découverte et les travaux préparatoires sont comptabilisés comme partie des carrières en exploitation de la société et ce, conformément aux nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme du droit comptable et de l'information financière. Ils sont amortis suivant le mode d'amortissement de l'actif principal.

Dans le cadre de l'évaluation patrimoniale au 31 décembre 2009, les mines et carrières exploitées par la société elle-même ont été évaluées selon la méthode du coût de remplacement en tenant compte de la réserve minière restante. Dans le cadre de cette évaluation, c'est la réserve minière prouvée, communiquée par le Département d'Etudes Minières (EMI) de la société qui a été prise en compte.

Spécialement pour la mine de Kipushi, il existe une étude de faisabilité préparée par un expert pour la valorisation de la mine et c'est la valeur déterminée par cette étude qui a été prise en compte.



4.2.6. TITRES DE PARTICIPATION

La valeur des titres de participation est estimée sur base de la méthode de patrimoine ou celle fondée sur la rentabilité.

La méthode de patrimoine a concerné les sociétés encore en phase d'exploration et les sociétés en veilleuse et sans profits réels. Pour cette catégorie, la société a retenu la valeur nominale de chaque titre.

La méthode d'évaluation fondée sur la rentabilité a concerné les sociétés minières en phase de production et celles en phase avancée de construction.

Les titres de participation acquis depuis l'exercice 2010 sont repris au bilan à leur valeur nominale.

A chaque clôture annuelle, la société procède à une estimation des titres de participation pour la détermination de leurs valeurs probables de négociation en considérant les données actuelles en termes de réserves, royalties, dividendes, cours de produits, etc. (par rapport à celles à la date d'évaluation au 31 décembre 2009). Les plus-values apparaissant à la suite de cette estimation par rapport aux valeurs inscrites en comptabilité ne sont pas comptabilisées. En revanche, les moins-values sont inscrites au compte de provision pour dépréciation. Une provision exceptionnelle est constituée lorsqu'il s'est produit un événement d'une importance exceptionnelle qui la justifie (cas de faillite, cessation d'activités, etc.).

4.2.7. COUT DE DEMANTELEMENT, D'ENLEVEMENT ET DE REMISE EN ETAT DE SITES

Suivant les nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'information Financière, les dépenses de remise en état des sites et de démantèlement en fin d'exploitation doivent généralement faire l'objet d'une provision dès lors que l'entité a une obligation actuelle à laquelle elle ne peut pas se soustraire, indépendamment de ses actions futures, que la sortie de ressources est probable et que son coût peut être mesuré de manière fiable.

Le coût de fermeture ou de restauration des sites miniers après exploitation, est une nouvelle notion qui est née des exigences environnementales du 21ème siècle. Ce coût n'existait pas dans les us et coutumes Gécamines. De plus, on le retrouve difficilement dans les études de faisabilité des partenariats Gécamines lancés ces vingt dernières années.

En se basant sur le concept de réhabilitation progressive des sites, permettant à la société de répartir les coûts de fermeture et de réaménagement tout au long de la vie de la mine, il a été réalisé une estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état pour les différents projets Gécamines du Groupe Centre, en utilisant des ratios variant de 5 à 10% du CAPEX des projets, selon leur catégorisation en terme de risques d'empreinte environnementale.

Une étude approfondie est en train d'être réalisée par les cabinets AFT & Associés et CEMIC, en vue d'avoir des coûts plus exhaustifs.



Par ailleurs, un travail d'identification des actifs non opérationnels est en cours de réalisation, avec le concours du Conseil Supérieur du Portefeuille et du Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo.

4.2.8. VALEURS D'EXPLOITATION

MATIERES ET FOURNITURES ET STOCKS EN COURS DE ROUTE

Les matières et fournitures en magasin sont valorisées, soit au prix de revient, soit au coût d'acquisition comprenant le prix d'achat, les droits de douane et les frais de transport, par application du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation de 100% est constituée uniquement sur les articles non movimentés pendant 2 ans.

Dans le cadre de l'évaluation du patrimoine au 31 décembre 2009, les stocks approvisionnements ont été évalués au coût standard dollars (CSTDDO) qui est proche du coût réel sur le marché. Ces coûts correspondent aux coûts rendus magasin considérés comme coût de remplacement. Le coût standard dollars comprend le prix d'achat (FOB) auquel sont ajoutés les divers frais (assurance, frais de transport hors RD Congo et frais de douane, ...).

Les stocks en cours de route sont valorisés au prix d'achat augmenté des frais d'achat engagés pour les amener au lieu de leur stockage à la date des états financiers.

Il y a lieu de noter ici aussi que parallèlement au travail sur l'identification des actifs non opérationnels, un autre travail est en train d'être effectué sur l'identification des stocks obsolètes en vue de l'amélioration de la structure financière de l'entreprise, toujours avec le concours du Conseil Supérieur du Portefeuille et du Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo.

PRODUITS ET TRAVAUX EN COURS

Les produits et travaux en cours de fabrication, y compris les travaux de la campagne agricole, sont valorisés au coût de production (jusqu'au stade atteint à la date de clôture).

PRODUITS MINIERS

La société applique la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP) pour la valorisation des stocks de produits miniers.

Les encours des minerais et concentrés sont valorisés suivant le tonnage métal équivalent en cuivre (TME-Cu) contenu dans les minerais et concentrés en cours de traitement à la date des états financiers.

4.2.9. PENSION DE RETRAITE

La société a un fonds de capital-pension complémentaire constitué pour les agents nationaux bénéficiant de la pension légale de retraite calculée sur base du nombre d'années de prestations, comprenant une prime équivalente à la durée du préavis légal, (payable pour les agents ayant au moins dix ans d'ancienneté, soit au moment de leur départ de la société, soit à leur demande pendant qu'ils sont en service) et une allocation de tous les jours de congé non pris lors du départ de la société.



La provision est alimentée pour les agents d'une ancienneté d'au moins 10 (dix) ans du montant des droits acquis, calculés au terme de chaque exercice, et elle est réduite des paiements effectués dans le cadre de cette disposition. La dotation à la provision résultant de l'actualisation annuelle des coûts pour services prestés est prise en charge d'exploitation. A cette provision de la pension extra-légale, il est incorporé aussi, selon les dispositions du SYSCOHADA révisé, le montant des droits acquis en terme de préavis et de congé non pris des agents ayant une ancienneté inférieure à 10 ans.

4.2.10. ASSURANCES

Quand la trésorerie le permet, la société souscrit la police d'assurance incendie conformément à l'obligation imposée par les dispositions légales en vigueur. Pour les actifs non couverts par une police d'assurance, le coût du sinistre est pris en charge au cours de l'exercice durant lequel il survient.

En ce qui concerne l'assurance-vie pour le personnel de cadre, la société constitue une provision calculée en utilisant les tables des réserves mathématiques sur base d'un capital déterminé par la Direction Générale suivant les catégories du personnel bénéficiaire.

Ce capital est acquis dans sa totalité lorsque le bénéficiaire totalise 30 ans de service ou 65 ans d'âge. Le personnel qui quitte la société, avant de remplir les critères ci-dessus, n'a droit qu'au montant calculé proportionnellement à son ancienneté par application des tables des réserves mathématiques par catégorie.

Les différentes catégories ayant droit à cette assurance sont A (Direction Générale), B (Grands directeurs hiérarchiques), C (Directeurs de Département) et D (Sous-directeurs de Département et Divisionnaires principaux).

5. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2021

5.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

5.1.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La société dispose de 101 Permis d'Exploitation (PE), 7 Permis d'Exploitation des Rejets (PER), 6 Autorisations d'Exploitation des Carrières Permanentes (AECPP) et 3 Autorisations de Recherche de Produits des Carrières (ARPC).

5.1.2. TERRAINS ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

DESCRIPTION	Terrains	Bâtiments	Installations & Agencements	Matériel	Matériel de transport	Total
VALEURS BRUTES						
Au 1er janvier 2021	561 193 272	851 930 236	50 992 855	542 861 684	123 720 554	2 130 698 601
Accroissements			10 504 602	3 468 125	2 876 926	16 849 653
Réaffectation						-00
Régularisations				-1 733 711		-1 733 711
Désaffectations	-1	-948 420		-2 889 033	-835 964	-4 673 418
Virement compte à compte		893 094	-5 023 268	4 005 174	125 000	-00
Au 31 décembre 2021	561 193 271	851 874 910	56 474 189	545 712 239	125 886 516	2 141 141 125
AMORTISSEMENTS						
Au 1er janvier 2021	148 493 479	550 190 282	6 079 598	449 331 005	108 860 514	1 262 954 878
Dotations	20 691 888	43 661 751	385 262	11 121 266	3 378 057	79 238 224
Réaffectation						-00
Régularisations						-00
Désaffectations		-786 486		-2 645 219	-822 803	-4 254 508
Virement compte à compte						
Au 31 décembre 2021	169 185 367	593 065 547	6 464 860	457 807 052	111 415 768	1 337 938 594
PROVISIONS	109 284	231 965		2 341 672	404 767	3 087 688
VALEURS NETTES						
Au 31 décembre 2021	391 898 620	258 577 398	50 009 329	85 563 515	14 065 981	800 114 843
Au 31 décembre 2020	412 699 793	301 141 914	44 909 445	92 672 972	14 687 431	866 111 555



Les terrains comprennent : les terrains d'exploitation agricole, les terrains de gisement (carrières et mines), les parkings et autres aménagements et les terrains non amortissables tels que les terrains à bâtir et bâtis, et les terrains nus.

Ils sont principalement constitués de USD 204,2 millions, représentant le coût des gisements d'Ecaïlle C (PE n°11.229) pour USD 20,5 millions et la valeur des mines et carrières de la société, notamment celles de Kamfundwa pour 109,7 millions et Mupine pour USD 74 millions. Les bâtiments comprennent tous les bâtiments et immeubles, les voies de terre et de fer ainsi que les infrastructures minières.

Les installations et aménagements sont constitués des agencements et aménagement des bâtiments ainsi que les installations en cours.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS

Cette rubrique est constituée comme suit :

Description	2021	2020
Travaux en cours	48 630 726	43 523 890
Matériel en transit et sous douane	22 706 043	24 066 233
Montant brut	71 336 769	67 590 123
Total	71 336 769	67 590 123

TRAVAUX EN COURS

Les comptes travaux en cours sont constitués des projets d'investissement réalisés par GECAMINES SA, mais non encore achevés au 31 décembre 2021.

Les travaux en cours de USD 48,6 millions sont détaillés comme suit :

Description	2021	2020
Nouveau tanks agites et tanks mélangeurs à SHITURU	3 262 211	
Cristallisation de la solution KAMFUNDWA	8 965 462	8 965 462
Lixiviation en tas (HEAP LEACHING) PANDA	3 515 549	3 402 640
Modification et adaptation de la détection lixiviation au module SX	1 669 104	
Montage de la nouvelle laverie dans la mine de KAMATANDA		2 161 771
Digue pour le stockage des rejets fins du concassage-lavage à KAMATANDA		1 882 441
Construction de la réserve DG	1 000 000	
Installation du concasseur mobile by-pass à KAMATANDA	1 492 053	
Montage de la ligne électrique aérienne M.T. de la SNEL à KAMATANDA	914 819	
Kamfundwa HMS digues	2 855 686	2 012 400
Travaux de construction nouveau bâtiment DPA	4 484 287	4 484 287
Aménagement salle d'électrolyse	9 332 077	8 794 082
Installation d'un nouveau transformateur 120-6,6kv	1 250 034	1 250 034
Autres	9 889 444	10 570 775
Total	48 630 726	43 523 892

MATERIEL EN TRANSIT ET SOUS DOUANE

Ce poste est principalement constitué des matériels tels que les équipements, moteurs et autres. Ces matériels sont, soit en transit, soit déjà réceptionnés par GECAMINES SA, mais non encore mis en service au 31 décembre 2021.

5.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières peuvent être détaillées comme suit :

Description	2021	2020
Titres de participation	1 773 783 006	1 773 783 006
Provision pour dépréciation	-18 809 103	-18 809 103
Autres immobilisations financières	164 913 646	290 567 703
Total	1 919 887 549	2 045 541 606

5.2.1. LES TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation détenus par GECAMINES SA ont été évalués par une méthode combinée basée sur l'hypothèse de continuité d'exploitation des différents partenariats. La valorisation des titres de participation des partenariats miniers avec un avenir prometteur ou dont la rentabilité future n'est pas sujette à caution, a été effectuée suivant la méthode d'actualisation des cash-flows connue généralement sous l'appellation « Discounted Cash-Flow-DCF ».

Dans la mise en œuvre de cette méthode, GECAMINES SA a réévalué les titres de participation :

- ✦ En prenant en considération les réserves certaines et/ou renseignées dans les études de faisabilité des joint-ventures ;
- ✦ En considérant les résultats de valorisation BNP Paribas (qui a valorisé les titres de participation de huit partenariats en phase de production sur demande de GECAMINES SA) ;
- ✦ En considérant la valeur actuelle des flux futurs des royalties.

Les titres de participation des sociétés en phase de préparation d'étude de faisabilité et/ou avec un avenir mitigé ont été reconduits à leurs valeurs nettes comptables avant évaluation.

La Direction Générale estime que les valeurs des titres de participation de GECAMINES SA ont, à ce jour, évolué sensiblement à la hausse pour les raisons ci-après :

- ✦ L'augmentation de la participation de GECAMINES SA dans le capital de Tenke Fungurume Mining (TFM) de 17,5 % à 20 % ainsi que l'augmentation nette des réserves de plus d'un million de tonnes de cuivre;
- ✦ L'entrée en production de certaines sociétés créées dans le cadre des partenariats qui ne l'étaient pas encore lors de l'évaluation du patrimoine au 31 décembre 2009. Il s'agit notamment de GCK, SMCO, COMILU, MKM, SICOMINES et autres.

La provision pour dépréciation est répartie comme suit :

Description	2021	2020
SOTRAZ	PM	PM
SMTF	PM	PM
CIMENKAT	1	1
SIZARAIL	6 000	6 000
AMC	200 000	200 000
SOGETEL	18 599 102	18 599 102
CONGO ZINC	4 000	4 000
Total	18 809 103	18 809 103

Les sociétés SOTRAZ, SMTF, CIMENKAT, SIZARAIL, AMC et CONGO ZINC ne sont plus en activité. Au 31 décembre 2021, les valeurs des parts de GECAMINES SA dans ces sociétés sont provisionnées à 100 %. Il en est de même de SOGETEL qui est en cessation d'activités depuis quelques années avec une situation nette négative.



5.2.2. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Description	2021	2020
Prêt accordé aux entreprises du groupe (SIMCO, CTL, CIMENKAT, SOGETEL, EGC)	49 151 768	46 830 795
Autres	115 761 878	243 736 908
Total	164 913 646	290 567 703

La rubrique « autres » est constituée principalement de :

- USD 61 millions prêt accordé au Gouvernement de la RD. Congo ;
- USD 40 millions de dépôt à court terme à RAWBANK
- USD 5 millions prêt accordé à la MIBA.

5.3. STOCKS

Les stocks de la société (en valeur nette) sont répartis comme suit :

Description	2021	2020
Matières premières et autres approvisionnements	31 970 564	30 533 719
Produits en cours	5 849 154	2 028 390
Produits finis	22 123 302	18 017 131
Produits intermédiaires et résiduels	40 448 814	48 353 164
Total	100 391 834	98 932 404

5.3.1. MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS

La valeur des matières premières et autres approvisionnements est détaillée comme suit :

Description	2021	2020
Valeur brute	106 982 795	104 403 400
Dépréciation des stocks autres approvisionnements	-75 012 231	-73 869 681
Total	31 970 564	30 533 719

L'augmentation de la valeur brute est principalement influencée par l'approvisionnement des généraux ainsi que d'un important stock d'articles en cours de route et d'en cours inter-magasins.

5.3.2. PRODUITS INTERMEDIAIRES ET RESIDUELS

Les produits en cours sont ventilés comme suit :

Description	2021	2020
Minerais	36 437 030	43 481 416
Concentrés	2 271 608	1 121 665
Produits intermédiaires et autres	4 936 292	4 681 851
Dépréciation des produits intermédiaires	-3 196 116	-931 769
Total	40 448 814	48 353 163

La variation négative de cette rubrique provient de la diminution des quantités de stocks des minerais.

5.3.3. PRODUITS FINIS

Il s'agit des produits miniers finis ci-après :

Description	2021	2020
Cathode de cuivre	10 925 632	6 175 556
Cathode de cobalt	5 623 108	4 987 343
Alliages	4 821 814	4 818 093
Autres (sables, graviers et charbons)	752 748	2 036 139
Total	22 123 302	18 017 131

La variation positive des produits finis est principalement influencée par l'accroissement en stock de cuivre cathode.



5.4. FOURNISSEURS

Les soldes vis-à-vis des fournisseurs sont détaillés comme suit :

5.4.1. FOURNISSEURS DEBITEURS (AVANCES)

Description	2021	2020
Avances aux fournisseurs	9 601 952	11 383 642
Provisions pour dépréciation	-6 669 407	-5 596 843
Total	2 932 545	5 786 799

Les comptes des fournisseurs débiteurs affichent le montant des avances accordées aux fournisseurs des articles d'approvisionnements pour lesquelles la livraison des biens et services commandés n'a pas été effectuée au 31 décembre 2021.



5.4.2. FOURNISSEURS CREDITEURS

Description	2021	2020
Fournisseurs des biens et services	238 781 249	225 943 517
Fournisseurs Entreprises du Portefeuille de l'Etat	192 018 883	177 667 521
Fournisseurs des articles d'approvisionnement	42 337 736	43 384 162
Fournisseurs, Effets à payer	1 393 435	1 393 435
Fournisseurs cession de créances	49 730 142	41 376 030
Total	524 261 445	489 764 665

Au 31 décembre 2021, la dette vis-à-vis des fournisseurs a connu une variation positive, suite aux différents efforts d'accroissement de la production.

A. La rubrique Fournisseurs des biens et services de USD 238,8 millions est composée de:

- ✦ USD 8,5 millions en faveur des sociétés en partenariat,
- ✦ USD 168,7 millions se rapportent aux prestations des divers entrepreneurs dans le cadre des travaux d'exploitation des sites de Kamatanda et Kamfundwa,
- ✦ USD 38,3 millions représentant les dettes envers différents fournisseurs (avocats, gardiennage, transitaires, consultants, etc),
- ✦ USD 23,3 millions en faveur des sociétés du groupe (SOGETEL, SIMCO, ...).

B. La rubrique fournisseurs entreprises du Portefeuille de USD 192 millions est constituée des dettes arrêtées au 31 décembre 2011 de USD 157,6 millions, à traiter dans le cadre du passif non assurable vis-à-vis des services publics et sociétés d'Etat actuellement transformées en sociétés commerciales et de USD 34,4 millions représentant le montant des dettes courantes.

5.5. CLIENTS

Les créances à recouvrer auprès des clients sont détaillées comme suit :

Description		2021	2020
Clients Métaux	Note 5.5.1	276 744 118	194 448 361
Clients Autres	Note 5.5.2	157 523 191	146 993 564
Montant brut		434 267 309	341 441 925
Provision pour créances douteuses		-136 145 223	-101 549 002
Total		298 122 086	239 892 923

5.5.1. CLIENTS METAUX

Le Poste « Clients Métaux » représente les créances résultant des ventes définitives de produits miniers facturés par GECAMINES SA. Ces créances sont détaillées comme suit :

Description	2021	2020
AMEROPA	22 244 904	22 244 904
AFRITALIA	2 298 340	2 298 340
OMGL	8 293 216	8 293 216
HUAYOU	7 326 851	6 920 683
PAN GLOBAL	378 513	378 513



ALPHAMETAL	6 917 088	6 917 088
METALLO	2 865 288	2 865 288
TRAFIGURA	4 005 812	4 005 812
MTA	599 812	599 812
CDM	19 698 638	19 698 638
SOMIKA	1 062 799	1 062 799
HUACHIN	16 697 326	16 697 326
TRUST MINING	1 934 000	1 934 000
GLENORE	754 793	1 678 479
BM METALS	1 395 480	1 743 480
STL.	81 079 765	
SCEPLUM LIMITED	6 402	6 402
COMISERV	3 397 400	3 397 400
RENZO	1 932 306	3 933 526
MRI	9 275 887	4 629 124
MULTIMINES	1 500 959	1 500 959
SHABA IMPEX	4 842 263	3 944 507
ALATAMIRA	569 739	569 739
Autres	77 666 537	79 128 326
Total	276 744 118	194 448 361

Les créances sur clients «Commercialisations » comprennent aussi des suspens de créances sur les ventes des exercices antérieurs pour une valeur de USD 103,8 millions, notamment les impayés des clients facturés dans le cadre des projets FELCO pour USD 22,2 millions et FEP pour USD 9,9 millions. Compte tenu de l'incertitude liée à la récupération de ces créances, la Direction Générale a décidé de les provisionner à 100%.

La rubrique « autres » est constituée principalement de la vente de rejets de Kakanda pour USD 60,2 millions, et autres clients.

5.5.2. LE COMPTE « CLIENTS AUTRES »

Le compte « Clients Autres » comprend les créances résultant de diverses prestations fournies aux tiers, aux entreprises du Portefeuille de l'Etat, aux clients partenariats, notamment par les ateliers, les hôpitaux ainsi que la livraison des articles à partir des magasins de GECAMINES SA, les royalties, les pas de porte non payés et les loyers, ...

Il est détaillé comme suit :

Description	2021	2020
Clients divers	36 717 803	32 635 740
Clients Partenariats : prestations diverses	49 787 000	41 923 184
Clients Partenariats : Royalties dues et Pas de porte	42 887 927	43 343 195
Clients Entreprises du Portefeuille de l'Etat	2 940 512	3 901 496
Clients entreprises du Portefeuille de l'Etat (passif non assurable)	25 189 949	25 189 949
Total	157 523 191	146 993 564



L'augmentation de la rubrique « Clients partenariats : prestations diverses » résulte des créances relatives aux loyers d'amodiation sur LUALABA CONGO RESSOURCES (USD 4 millions), MMG (USD 3,7 millions) ainsi que celles liées aux revenus de consultances dus par TFM (USD 4,4 millions).

5.5.3. AVANCES REÇUES DES CLIENTS

Description	2021	2020
Avances clients métaux	35 065 694	28 467 958
Avances sur royalties	4 908 228	5 508 000
Avances clients autres	2 454 452	2 452 300
Total	42 428 374	36 428 258

Les avances reçues des « clients commercialisation » se détaillent comme suit :

Description	2021	2020
PATIENCE	607 800	307 800
SUB ROSA	2 083 781	
CONGO GOLD MINES	600 000	2 000 000
NEW MINERALS INVESTMENTS	2 609 000	2 609 000
CONGO COMPAGNIE MINIERE	12 524 806	12 247 466
DIVINE LAND	4 670 870	5 000 000
OMG	1 121 784	1 121 784
PRETTIS	832 003	
JMS		42 400
Autres	10 015 650	5 139 508
Total	35 065 694	28 467 958

5.6. AUTRES CREANCES ET DETTES

Description	2021	2020
Avances au personnel	38 037 376	30 491 275
Etat	459 129 280	427 503 021
Débiteurs divers	17 070 149	13 791 116
Provisions sur personnel	-956 547	-956 547
Provisions sur débiteurs divers	-2 645 414	-2 645 414
Total	510 634 844	468 183 451

5.6.1. ETAT DEBITEUR

La créance sur l'Etat Congolais de USD 459,1 millions au 31 décembre 2021 est constituée essentiellement de :

- Les avances en attente de titrisation pour USD 8,1 millions versées à l'Etat Congolais à valoir sur les dettes dues au titre de divers impôts ;
- Les créances parafiscales pour USD 96,0 millions à compenser avec la DGRAD ;
- Les créances de droits de douane pour USD 57,4 millions à compenser avec la DGDA ;
- La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) à récupérer pour USD 70,8 millions ;
- Le crédit de TVA pour USD 32,5 millions ;



- USD 10,2 millions en attente de compensation, relatif au procès-verbal de certification et cristallisation de crédit TVA, et ce conformément à la note du Ministère des Finances n° CAB/MINES/FINANCES/FIS/CENB/2019/20775 du 27 août 2019 ;
- Les créances fiscales de USD 184,9 millions à compenser avec la DGI suivant la note n° 01/453/DGI/DG/DGE/DIR/NN/MBK/2021 et celle du Ministère des Finances n° CAB/MIN/FINANCES/FIS/CNB/2021/1729, respectivement du 07 octobre 2021 et 13 septembre 2021.

5.6.2. ETAT CREDITEUR

Description	2021	2020
DGI, Receveur des impôts	159 138 747	59 178 776
DGRAD	86 139 397	64 240 968
DGDA (ex OFIDA), Receveur des douanes	18 360 368	16 817 789
DRHKAT	1 076 492	894 982
Fonds minier	2 708 395	
Autres	1 575 155	1 718 050
Total	268 998 554	142 850 565

DGI (Direction Générale des Impôts)

La dette due à la DGI de USD 159,1 millions au 31 décembre 2021 est principalement constituée de :

- USD 28,6 millions, de l'Impôt Professionnel sur les Rémunérations (IPR)
- USD 111,4 millions, des avis de mise en recouvrement (AMR) ;
- USD 11,4 millions constitués essentiellement de la TVA sur la facture STL non encore payée au 31 décembre 2021.

DGRAD (Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations)

La dette envers DGRAD est constituée principalement des redevances en rapport avec les 50% sur les royalties et pas de porte de USD 26,1 millions perçus par GECAMINES, les redevances minières de USD 12,2 millions, DGRAD cadastre minier de USD 11,0 millions et les droits payés au Ministère des Mines pour USD 11,7 millions.

DGDA (Direction Générale des Douanes et Accises)

La dette de USD 17,1 millions due à la DGDA au 31 décembre 2021 représente les droits d'entrée de GECAMINES SA pour ses diverses importations, confirmés par la note n° DGDA/DG/1606/DGA-AF/DRT/SDRAC/2020.

5.6.3. DEBITEURS DIVERS

Les montants recouvrables auprès des débiteurs divers se répartissent comme suit :

Description	2021	2020
Débiteurs divers	17 070 149	13 791 116
Provision pour dépréciation	-2 645 414	-2 645 414
Total	14 424 735	11 145 702

5.6.4. CREDITEURS DIVERS

Description	2021	2020
Autres	98 583 153	83 840 625
Total	98 583 153	83 840 625

La rubrique « autres » est composée d'un montant de USD 20 millions au titre de l'indemnité additionnelle à STL relative à la cession de la technologie, de USD 25 millions du prix de cession METALKOL et de USD 25 millions de pas de porte SOMIDEZ.

5.7. CREANCES ET DETTES HORS ACTIVITES ORDINAIRES

Description	2021	2020
Dettes judiciaires	38 939 355	44 962 600
Autres dettes HAO	169 283 112	169 183 876
Fournisseurs des immobilisations corporelles	764 583	662 301
Dettes HAO	208 987 050	214 808 777
Créances HAO	20 152 676	20 469 379
Créances HAO	20 152 676	20 469 379

Les dettes judiciaires de USD 38,9 millions au 31 décembre 2021, représentent les dettes fournisseurs qui ont fait l'objet des condamnations judiciaires, autrefois enregistrées au compte des fournisseurs. Après concertation entre la Direction Juridique et la Direction Financière de GECAMINES SA, ces montants ont été reclassés depuis 2009 en hors activité ordinaire.

La créance hors activité ordinaire est constituée du solde de USD 20 millions à payer par ENRC AFRICA à GECAMINES SA, suivant l'accord transactionnel du 24 octobre 2018 et les autres dettes hors activité ordinaire affichent principalement USD 150 millions provenant de l'avance reçue de KCC après signature de l'accord de cession d'actifs GECAMINES SA.

5.8. BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIERES

Les soldes vis-à-vis des banques et institutions financières se présentent comme suit :

5.8.1. AVOIRS EN BANQUES

Description	2021	2020
Banques en monnaie nationale	11 515 135	83 438
Banques en monnaies étrangères	38 145 962	38 866 121
Total	49 661 097	38 949 559
Caisses	578 575	1 211 417
Total	50 239 672	40 160 976

5.8.2. DECOUVERTS BANCAIRES

Description	2021	2020
Banques en monnaie nationale	337	446 309
Banques en monnaies étrangères	65 173 778	125 808 133
Total	65 174 115	126 254 442



5.9. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2021, les mouvements des capitaux propres se décomposent comme suit :

*	Capital	Provision pour Dévelop. Communautaire	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subvention d'Investissement	Total
Solde 1er janvier 2021	2 905 389 378		-1 395 898 495	-160 906 647	619 649	1 349 203 885
Ecart de réévaluation au 1 ^{er} janv 2018	490 650 009					490 650 009
Prise en produit 2021			130 581			130 581
Prise en charge prov. Dévelop. Commu 2019-2020			-1 712 110			-1 712 110
Affectation du résultat antérieur			-160 906 647	160 906 647		-
Subvention d'investissement					-67 030	-67 030
Résultat de l'exercice				-158 508 037		-158 508 037
Provision pr Dévelop. Communautaire 2021		3 104 447				3 104 447
Solde au 31 décembre 2021	3 396 039 387	3 104 447	-1 558 386 671	-158 508 037	552 619	1 682 801 745

En avril 2012, le capital a été définitivement fixé à USD 2.660.448.408 (soit FC 2.401.509.016.694) qui correspond à la situation nette au 31 décembre 2009 après évaluation. Le montant définitif du capital a été approuvé, en novembre 2012, par le Président de la République.

L'incorporation dans le capital social du montant du passif non assurable déterminé en 2012 pour un total de USD 244,9 millions sera effective après approbation par une Assemblée Générale extraordinaire qui sera tenue ultérieurement.

La somme de USD 490,7 millions est issue principalement de l'évaluation des immobilisations corporelles dont du matériel en 2011 pour USD 239 millions et des terrains en 2017 pour USD 180,0 millions lors de leur séparation avec les constructions, conformément au Système Comptable de l'OHADA.

Conformément à l'article 285 octies du Code minier lié au principe de la transparence dans l'industrie minière, une somme de USD 3,1 millions équivalant à 0,3 % du chiffre d'affaires des exercices comptables 2019, 2020 et 2021, a été constituée comme dotation pour contribution aux projets de développement communautaire.

5.10. EMPRUNTS

5.10.1. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES

DESIGNATION	TERME	Solde au 31/12/2020	Additions 2021	Remb, 2021	Reclas, 2021	Régl, 2021	Solde au 31/12/2021
COVEC	PLUS DE 2 ANS	26 486 242			- 4 815 681		21 670 561
	A 2 ANS	4 815 681			-		4 815 681
	AU PLUS UN AN	4 815 681			-		4 815 681
	ARRIERES EN PRINCIPAL	24 078 405			4 815 681		28 894 086
	ARRIERES EN INTERET	32 901 385			3 461 271		36 362 656
	INT, PRORATISES	1 147 435					1 147 435
Sous - total		94 244 828					97 706 099
KRIL	PLUS DE 2 ANS	20 000 000					20 000 000
	ARRIERES EN INTERET	7 164 729	1 012 851				8 177 580
Sous - total		27 164 729					28 177 580
TRAFIGURA/DSA1	A 2 ANS	9 564 515					9 564 515
Sous - total		9 564 515					9 564 515
INVESTEC	ARRIERES EN PRINCIPAL	7 598 563			6 959		7 605 522
	ARRIERES EN INTERET	6 959			- 6 959		0
Sous - total		7 605 521					7 605 521
ECGD	ARRIERES EN PRINCIPAL	14 790 842				- 14 790 842	-
	ARRIERES EN INTERET	282 906				- 282 906	-
	ARR, EN INT,MORAT	30 691 492				- 30 691 492	-
Sous - total		45 765 239					-
GARANTIE LOC,	PLUS DE 2 ANS	4 381 313	38 887				4 420 200
Sous - total		4 381 313					4 420 200
BRUX CAUT,	A 2 ANS	412 519		- 901			411 617
	ARRIERES EN INTERET						
Sous - total		412 519					411 617

DESIGNATION	TERME	Solde au 31/12/2020	Additions 2021	Remb, 2021	Reclas, 2021	Réguil, 2021	Solde au 31/12/2021
CDM	AU PLUS UN AN	2 448 424					2 448 424
Sous - total		2 448 424					2 448 424
COMIKA	A 2 ANS	630 433					630 433
Sous - total		630 433					630 433
CREDITEURS							
AUG, DU CAP	PLUS DE 2 ANS	6 806 000		- 4 500			6 801 500
Sous - total		6 806 000					6 801 500
FINANCEMENT	PLUS DE 2 ANS	157 171 200	46 600 627		8 604 339		212 376 166
MUMI HOLDING	ARRIERES EN INTERET	24 907 561			- 24 907 562		0
Sous - total		182 078 761					212 376 166
TOTAUX	PLUS DE 2 ANS	214 844 754	46 639 514	- 4 500	3 788 658	-	265 268 427
	A 2 ANS	15 423 148	-	- 901	-	-	15 422 246
	AU PLUS UN AN	7 264 105	-	-	-	-	7 264 105
	ARRIERES EN PRINCIPAL	46 467 810	-	-	4 822 640	- 14 790 842	36 499 608
	ARRIERES EN INTERET	65 263 539	1 012 851	-	- 21 453 250	- 282 906	44 540 235
	ARR, EN INT,MORAT,	30 691 492	-	-	-	- 30 691 492	-
	INT PRORATISES	1 147 435	-	-	-	-	1 147 435
TOTAL		381 102 282	47 652 365	- 5 401	- 12 841 951	- 45 765 239	370 142 056

5.10.2. DETTES LIEES A DES PARTICIPATIONS

DESIGNATION	TERME	Solde au 31/12/2020	Additions 2021	Remb, 2021	Reclas, 2021	Réguil, 20201	Solde au 31/12/2021
TFM 1	A 2 ANS	57 361 722	3 574 293	- 2 045 400			58 890 616
Sous - total		57 361 722					58 890 616
SICOMINES 1	PLUS DE 2 ANS	50 000 000		- 16 882 723			33 117 277
	ARRIERES EN INTERET	1 750 000	1 445 648	- 1 750 000			1 445 649
Sous - total		51 750 000					34 562 926
TOTAUX	PLUS DE 2 ANS	50 000 000	-	- 16 882 723	-	-	33 117 277
	A 2 ANS	57 361 722	3 574 293	- 2 045 400	-	-	58 890 616
	ARRIERES EN INTERET	1 750 000	1 445 648	- 1 750 000	-	-	1 445 649
TOTAL		109 111 722	5 019 942	- 20 678 123	-	-	93 453 541

5.10.3. FICHES SIGNALÉTIQUES DES EMPRUNTS

a. COVEC (China Overseas Engineering Corporation)

Montant du prêt	:	USD 60.000.000
Date du contrat de prêt	:	07/04/2006
Délai de remboursement	:	Au plus tard le 31 août 2028
Date du 1 ^{er} remboursement	:	-
Taux d'intérêt	:	5,75%
Montant total décaissé	:	USD 60.196.008
Montant décaissé non échu	:	USD 31.301.923
Montant remboursé	:	-
Montant échu non remboursé	:	28.894.086
Arriérés sur intérêts	:	USD 36.362.656
Objet du financement	:	Développement des activités minières du Groupe Centre.

Conformément au contrat de prêt, le remboursement de la dette envers COVEC est garanti, d'une part, par les revenus de la Compagnie Minière de Luisha, COMILU en sigle, créée entre GECAMINES (28%) et COVEC (72%) et, d'autre part, par la cession par GECAMINES SA du gisement de Luisha à COMILU. En outre, les parts sociales de GECAMINES SA dans COMILU sont également mises en gage au profit de COVEC. Au cas où le gisement de Luisha serait moins rentable, les actifs acquis par GECAMINES SA avec ce financement pourront également être mis en gage. En 2015, une somme de 10,7 millions a été versée par COVEC au profit de GECAMINES en complément du principal de l'emprunt qui a atteint le total de USD 60,2 millions.

b. KRIL (Kipushi Resources International Limited)

Montant du prêt	:	USD 30.000.000
Date du contrat de prêt	:	12/11/2010
Délai de remboursement	:	-
Date du 1 ^{er} remboursement	:	-
Taux d'intérêt	:	Libor (12 mois) + au maximum 3%
Montant total décaissé	:	USD 20.000.000
Montant décaissé non échu	:	USD 20.000.000
Montant remboursé	:	-
Montant échu non remboursé	:	-
Arriérés sur intérêts	:	USD 8.177.580
Objet du financement	:	Financement du programme social de GECAMINES.

Il s'agit d'un prêt accordé à GECAMINES par Kipushi Resources Intl Ltd (KRIL) selon le contrat de prêt signé le 12 novembre 2012 relatif au paiement des arriérés des salaires, décomptes finals et avantages sociaux des agents GECAMINES du siège de Kipushi. Selon ce contrat, le remboursement du prêt sera réalisé par compensation avec les royalties à devoir par KICO qui seront cédées à KRIL jusqu'à l'apurement total dudit prêt. Toutefois, GECAMINES pourrait rembourser ce prêt en totalité ou en partie au moyen d'autres ressources.

c. Prêt DSA 2

Montant décaissé	:	USD 11.514.593
Montant décaissé non échu	:	-
Intérêts	:	-
Montant remboursé	:	USD 2.019.264
Montant échu non remboursé	:	USD 9.564.515

Selon le contrat de prêt, le remboursement s'effectuera au moyen des contrats commerciaux relatifs à la vente des produits DMS (concentrés) et produits finis à Trafigura qui, d'une part, retiendra 60% du prix des produits DMS résultant du traitement des remblais situés sur le périmètre du permis aux conditions commerciales du marché et GECAMINES sera en droit de disposer de 40% restants et, d'autre part, achètera aux conditions commerciales du marché 100% des produits finis résultant du traitement à façon des produits DMS. A ce titre, GECAMINES a signé un contrat de traitement à façon avec Luna Mining. Les concentrés issus de ce traitement seront vendus à Trafigura et serviront à rembourser en partie le financement et à payer les factures du traitement à façon.

Dans le cadre de l'avenant au contrat de prêt n° 1354/14316/SG/GC/2013 conclu entre GECAMINES et Trafigura, ce dernier a procédé au paiement des factures fournisseurs pour compte de GECAMINES pour USD 0,9 million.

Au titre de garantie du remboursement du prêt, GECAMINES a pris, dans le protocole d'accord, l'engagement d'offrir à Trafigura la garantie qui couvre au moins 100% du prêt majoré des intérêts et que cette garantie serait constituée sur les droits miniers que GECAMINES détient sur le Permis d'Exploitation (PE) n° 2590 qui sera l'objet du contrat d'hypothèque.

Conformément au contrat signé le 28 février 2017, cet emprunt a été substitué de Trafigura à DSA et subdivisé en DSA 1 pour USD 20.725.660 entièrement remboursé jusqu'en 2018 et DSA 2 pour USD 11.514.593 qui est en cours d'amortissement. Le principal de DSA 2 a été augmenté des factures de la maison de sécurité Royal Force ainsi que des intérêts capitalisés.

d Investec Bank

	<u>1^{ère} phase</u>	<u>2^{ème} phase</u>
Montant du prêt	: USD 8.000.000	USD 4.500.000
Date du contrat de prêt	: 27/10/1995	Idem
Délai de remboursement	: 62 mensualités	18 mensualités
Date du 1 ^{er} remboursement	: -	25/08/2011
Taux d'intérêt	: 5,5 % l'an	-
Montant total décaissé	: USD 8.000.000	USD 4.500.000
Montant décaissé non échu	: -	-
Montant remboursé	: USD 8.000.000	USD 250.000
Intérêts capitalisés	: -	USD 3.348.563
Montant échu non remboursé	: - USD 4.250.000	
Arriérés sur intérêts	: -	USD 6.959
Objet du financement	: Achat des matières consommables et réhabilitation des installations de GECAMINES SA.	

En juillet 2010 (bien avant tout remboursement), GECAMINES avait négocié un nouvel échéancier de remboursement qui a été accepté par Investec Bank. Cet échéancier portait sur un montant de USD 4,5 millions remboursable en 18 mensualités du 25 août 2010 au 25 janvier 2012. Les intérêts non payés sont capitalisés mensuellement jusqu'à fin 2020. En attente de la réponse de confirmation de solde, la charge des intérêts de l'ordre de USD 434.751,8 a été provisionnée en 2021.

e. ECGD (Export Credits Guarantee Department)

Montant du prêt	:	GBP 15.000.000
Date du contrat de prêt (avenant)	:	1989
Délai de remboursement	:	10 semestrialités
Date du 1 ^{er} remboursement	:	-
Taux d'intérêt	:	variable
Montant total décaissé	:	GBP 15.000.000
Montant décaissé non échu	:	-
Montant remboursé	:	GBP 0
Montant échu non remboursé	:	GBP 0
Montant remboursé	:	-
Montant échu non remboursé	:	-
Arriérés sur intérêts	:	GBP 0
Arriérés sur intérêts moratoires	:	GBP 0
Objet du financement	:	Acquisition d'un avion Jet-stream Super 31, des pièces de rechange et la construction d'un module de filtration des gangues aux usines de Shituru.

Il sied de noter qu'en réponse à la lettre 708/DGA/21 de GECAMINES SA, ECGD appelé UK Export Finance (UKEF), a estimé que les arriérés dus par GECAMINES SA étaient irrécouvrables. En janvier 2013, son comité de crédit a accepté de soumettre ces arriérés à l'Abandoned Recovery Action, qui a annulé l'intégralité de la dette en 2021.

g CDM (Congo DongFang International Mining)

Montant du prêt	:	USD 5.000.000
Date du contrat de prêt	:	11/03/2011
Délai de remboursement	:	-
Date du 1 ^{er} remboursement	:	-
Taux d'intérêt	:	-
Montant total décaissé	:	USD 5.000.000
Montant décaissé non échu	:	-
Montant remboursé	:	USD 2.622.786
Prêt de CDM à CMSK	:	USD 71.120
Montant échu non remboursé	:	USD 2.448.424
Arriérés sur intérêts	:	-
Objet du financement	:	Acquisition des engins pour production de la castine (gravier pour four) par CCC.

Il s'agit au départ d'un prêt de USD 5 millions octroyé à GECAMINES par Congo DongFang International Mining (CDM) en date du 11 mars 2011 (USD 3,5 millions) et du 6 juillet 2011 (USD 1,5 million) pour l'acquisition des engins pour la production de la castine

(gravier pour four). En 2015, un montant additionnel de USD 1,1 million avait été encaissé par GECAMINES. Le remboursement de ce prêt est fait par compensation avec les factures de vente de la castine à CDM.

h. **COMIKA (Compagnie Minière de Kambove)**

Montant du prêt	: USD 3.000.000
Date du contrat de prêt	: 18/09/2008
Délai de remboursement	: -
Date du 1 ^{er} remboursement	: -
Taux d'intérêt	: -
Montant total décaissé	: USD 3.000.000
Montant décaissé non échu	: USD 3.000.000
Montant remboursé	: USD 2.369.567
Montant non remboursé	: USD 630.433
Arriérés sur intérêts	: -
Objet du financement	: Financement de l'exploitation.

Il s'agit d'un prêt accordé à GECAMINES par Wanbao Kingco Ltd remboursable par compensation avec les royalties à recevoir de COMIKA.

i. **TFM (Tenke Fungurume Mining)**

Prêt 1

Montant du prêt	: USD 30.000.000
Date du contrat de prêt	: 28/10/2011
Délai de remboursement	: -
Date du 1 ^{er} remboursement	: -
Taux d'intérêt	: 6% + Libor 1 an
Montant total décaissé	: USD 30.000.000
Intérêts capitalisés	: USD 27.361.722
Montant non échu	: USD 53.112.213
Montant remboursé	: USD 2.045.400
Montant échu non remboursé	: -
Intérêts exercice 2021	: USD 3.574.293
Objet du financement	: Construction d'une nouvelle usine à acide à Kambove.

Conformément à l'article 6 du contrat de prêt, il est prévu qu'après application de l'impôt mobilier, 50% des bénéfices distribuables à GECAMINES lui seront payés directement et les autres 50% (représentant le reste des bénéfices distribuables à GECAMINES) seront affectés d'abord au paiement des dettes exigibles et payables à TFM à la date de distribution des dividendes, autres que le prêt et les intérêts y afférents, ensuite aux intérêts courus et non payés et enfin, au remboursement du prêt. En 2021, cet emprunt a été compensé avec une partie de dividendes distribués en 2020.

j. SICOMINES (Sino-Congolaise des Mines)

Prêt 1

Montant du prêt	: USD 50.000.000
Date de la convention	: 22/04/2008
Délai de remboursement	: 15 ans
Date du 1 ^{er} remboursement	: -
Taux d'intérêt	: 3,5 % l'an
Montant total décaissé	: USD 50.000.000
Montant décaissé non échu	: USD 33.117.277
Montant remboursé en intérêt	: USD 7.908.082
Montant échu non remboursé	:-
Montant remboursé en principal	: USD 16.882.723
Arriérés sur intérêts	: USD 1.445.648
Objet du financement	: Réhabilitation des ateliers Financement de l'apport de l'Ouest(AO), du Centre numéraire au capital de (ACP)et de Lubumbashi (LC). SICOMINES.

En 2021, cet emprunt a été compensé avec une partie de dividendes distribués en 2020.

k. Autres créditeurs - Apports au capital

La dette de USD 6,8 millions au 31 décembre 2021 représente les sommes versées par les partenaires de GECAMINES dans les différentes sociétés au titre de participation de GECAMINES au capital de ces dernières. Ce solde a évolué comme suit :

<u>Partenaires</u>	<u>Sociétés créées</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>Variation</u>
Ivanhoe Mines Energy	KICO	2 645 000	2 645 000	-
HKMIE	GCK	3 400 000	3 400 000	-
SICOMINES	SICOHYDRO	350 000	350 000	-
CNMC	SOMIDEZ	4 900	4 900	-
Minalex	Lualaba Mining	35 000	35 000	-
CNMHKL	Kambove Mining		4 500	-
Zhejiang Houayou	COMMUS	-	-	-
Kambove Mining		35 000	35 000	-
	GCK	<u>331 600</u>	<u>331 600</u>	-
Total		<u>6 801 500</u>	<u>6.806.000</u>	=

5.11. PROVISIONS FINANCIERES POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour charges et pertes diverses sont constituées de :

Description	2021	2020
Provision pour affaires pendantes contre tiers Note 5.11.1	63 634 662	58 355 673
Provision pour assurance cadres supérieurs Note 5.11.2	1 353 509	1 542 968
Provision pour pension extra-légale Note 5.11.3	140 662 988	149 044 528
Provision pour congé et voyage personnel	19 482 427	
Provision pour démantèlement	6 298 444	6 298 444
Provision pour remise en état	6 801 775	6 801 775
Provision pour perte de change	434 752	10 453 846
Total	238 668 557	232 497 234

5.11.1. LA PROVISION POUR AFFAIRES PENDANTES

La provision pour affaires pendantes contre tiers est principalement constituée des situations suivantes :

Plusieurs litiges opposent la société à son ex-personnel expatrié qui réclame les arriérés de salaires, le décompte final et certains autres avantages. Sur décision de la Direction Générale et à l'issue des travaux effectués en 2009 par la Direction de la Gestion du Personnel avec la Représentation de la société à Bruxelles, une provision de USD 17,1 millions (EUR 13,3 millions) avait été enregistrée au 31 décembre 2012 dans les livres de la société. Au courant de l'exercice 2013, cette provision a été ramenée à USD 8,4 millions (EUR 6,5 millions) pour tenir compte des négociations en cours menées par la Direction avec le personnel expatrié concerné. En 2021, la situation n'a pas évolué.

Le litige qui oppose GECAMINES SA à VENTORA DEVELOPMENT SAS a été provisionné de USD 11,2 millions représentant les intérêts suivant le procès-verbal de saisie attribution des créances au Tribunal de Grande Instance de Kinshasa Gombe du 26 novembre 2019 et de USD 14,9 millions au titre de régularisation de la situation à fin 2020.

5.11.2. LA PROVISION POUR ASSURANCE-VIE DES CADRES SUPERIEURS

La provision pour assurance-vie des cadres supérieurs n'ayant pas atteint le terme échu au 31 décembre 2021 représente le montant de USD 1,4 million, pour 87 agents, contre 1,5 million au 31 décembre 2020 pour 104 agents.

Tandis que la dotation de l'exercice 2021 représente USD 0,3 million pour 12 agents, contre 0,6 million au 31 décembre 2020 pour 18 agents.

5.11.3. LA PROVISION POUR PENSION EXTRA-LEGALE

La provision pour pension extra-légale MOE et MOCA au 31 décembre 2021 représente le montant de USD 140,6 millions contre USD 149 millions au 31 décembre 2020.

La diminution est due principalement à l'octroi aux agents des avances sur capital pension au courant de l'année 2021.



5.12. DETTES SOCIALES

5.12.1. PERSONNEL

Description	2021	2020
Sorties définitives	66 106 582	62 576 101
Rémunération à payer	6 884 959	23 569 489
Congé	2 485 159	2 732 385
Assurance cadres supérieurs	2 872 059	3 526 725
Autres	3 856 638	29 646 906
S/Total	82 205 397	122 051 606

5.12.2. ORGANISMES SOCIAUX

Description	2021	2020
Organisme de sécurité sociale (CNSS)	105 744 616	92 343 368
INPP	17 317 873	14 603 436
CADECO	7 997	7 997
ONEM	1 096 550	915 552
AUTRES	68 515	68 515
S/Total	124 235 551	107 938 868
Total	206 440 948	229 990 474

5.13. AUTRES ACHATS

Les autres achats se présentent comme suit :

Description	2021	2020
Achats locaux des articles de rech., mixtes et génér.	19 445 700	21 837 516
Fournitures d'eau	1 392 294	1 444 623
Fournitures d'électricité	16 299 110	12 575 173
Achats en import des articles de rech., mixtes et génér.	42 382 501	32 456 318
Consommations carburant	963 958	569 879
Autres	3 873 810	199 892
Total	84 357 373	69 083 401

Cette rubrique connaît une augmentation significative en raison de l'accroissement du volume d'activité de production sur les sites de Kamfundwa et Kamatanda.

- la rubrique « fournitures d'électricité » connaît une augmentation suite à la forte consommation d'énergie électrique et à la révision tarifaire par SNEL ;
- la hausse de la rubrique « achats en import des articles de rechange, mixtes et généraux », résulte de la consommation de l'acide sulfurique, coke, roulements et autres pièces de rechange ;
- la rubrique « autres » représente l'utilisation des petits matériels et outillages dans les usines GECAMINES SA.

5.14. VARIATION DE STOCKS (DES AUTRES ACHATS)

Description	2021	2020
Variation des stocks stratégiques	-3 285 715	-16 601 403
Régularisation des stocks	5 867 163	21 943 354
Variation du stock des autres articles	-2 682 863	-6 617 314
Total	-101 415	-1 275 363

5.15. SERVICES EXTERIEURS

Les services extérieurs se détaillent comme suit :

Description	2021	2020
Frais de contrôle OCC	11 770	11 251
Honoraires des avocats et consultants	20 041 390	24 514 047
Travaux et fournitures tiers – Autres tiers	5 394 270	4 867 916
Frais de communication	1 021 220	1 356 068
Location engins miniers	28 213 004	8 072 119
Location chambres d'hôtel	1 148 576	447 785
Location matériel informatique	443 332	404 868
Frais de mission tiers	470 774	154 365
Frais bancaires	9 623 297	9 237 013
Honoraires tiers divers	897 291	1 186 910
Travaux à façon pour la production des métaux	25 235 941	18 555 220
Frais de transit	1 795 849	1 898 256
Travaux pour exploitation Entrep locaux	101 930 559	33 582 691
Autres	20 300 531	12 390 118
Total	216 527 804	116 678 627

Durant l'année 2021, GECAMINES SA a poursuivi l'amélioration de sa capacité de production, en investissant dans les travaux de découverte, en faisant le traitement à façon et en investissant dans la formation de son personnel par de nombreux séminaires, colloques et formations :

- La rubrique HONORAIRES DES AVOCATS ET CONSULTANTS enregistre principalement des honoraires facturés par les cabinets Liedekerke et ASAFO ;
- La hausse de USD 20 millions pour le poste « LOCATION ENGINES MINIERES » émane des facturations des contractants concernant la location des chargeuses, pelles, brise-blocs et camions pour les travaux de prospection, d'excavation et d'aménagement des

- sites miniers à KAMFUNDWA, KAMATANDA, KAMBOVE, GHP, etc. pour la production de métaux ;
- En 2021, GECAMINES SA a poursuivi l'exécution du contrat de traitement à façon pour le soutien de la production avec le partenaire MIKAS ;
 - La rubrique « travaux pour exploitation entrepreneurs locaux » résulte des dépenses liées à l'aménagement, l'exploitation et le traitement des minerais à KAMATANDA par CJCMC de USD 14 millions et à KAMFUNDWA par RULCO et MIKAS de USD 96 millions ;
 - La hausse observée dans la rubrique « AUTRES » provient des comptes de FRAIS DE MISSION DU PERSONNEL et LOCATION VEHICULES suite aux déplacements pour formation et mise à niveau des agents de la société ainsi que des FRAIS DE RECEPTIONS ET RESTAURATION pour les divers événements et ateliers organisés par l'entreprise.

5.16. IMPOTS ET TAXES

Les impôts et taxes sont constitués de :

Description	2021	2020
Impôts sur concessions et redevances minières	11 424 785	12 105 980
Impôt professionnel sur le revenu	14 958 169	
Redevances diverses	2 067 350	10 410 680
Amendes et pénalités fiscales	46 501 774	15 700 927
Impôt 50 % royalties et pas de porte	40 253 622	
Fonds minier	2 708 395	
Autres	21 218 510	16 904 079
Total	139 122 362	55 121 666

Les autres taxes sont composées :

- des encours des taxes DGRAD, y compris la contribution au budget de l'Etat;
- des taxes diverses sur la commercialisation ;
- des droits de sortie métaux ;
- de la taxe sur péage.

En sus des encours des impôts de l'exercice, l'augmentation de cette rubrique provient des redressements fiscaux par la DGI et l'IGF pour les périodes 2017, 2018 et 2019.

5.17. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se présentent comme suit :

Description	2021	2020
Salaires	25 214 619	19 134 098
Salaires - congé	7 082 137	9 935 271
Autres rémunérations directes	7 020 117	7 157 918
Capital pension payé	14 062 404	3 708 854
Indemnités de logement	7 137 829	7 073 486
Indemnités diverses	24 383 529	22 374 778
Personnel intérimaire	14 342 332	9 572 630
Autres primes	16 142 357	6 396 152
Charges sociales et autres	3 230 975	4 274 267
Total	118 616 299	89 627 454

A fin décembre 2021, l'effectif global de la société est de 6.273 agents contre 6.362 agents en 2020.



5.18. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Les dotations aux amortissements et provisions sont détaillées comme suit :

5.18.1. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Description	2021	2020
Amortissements des immobilisations	79 238 237	73 759 459
Amortissements des travaux de découverte et prospections	1 318 724	3 212 062
Sous-total	80 556 961	76 971 521

5.18.2. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Description	2021	2020
Provision pour pension, congé, voyage et assurance	5 185 001	1 063 332
Provision pour immobilisations corporelles	2 884 062	1 410 272
Provision pour risque et charges	5 050 032	29 432 965
Sous-total	13 119 095	31 906 569
Total	93 676 056	108 878 090

5.19. FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers et charges assimilés sont détaillés comme suit :

Description	2021	2020
Intérêts sur emprunts	56 268 887	20 397 288
Intérêts sur comptes courants	7 879 574	4 825 699
Pertes de change réalisées	1 734 240	1 520 270
Total	65 882 701	26 743 257

5.20. VENTES DE PRODUITS FABRIQUES

La production vendue se détaille comme suit :

Description	2021	2020
Vente cuivre Note 5.20.1	224 590 248	125 508 088
Vente poussière de zinc		49 588
Vente alliages et autres produits miniers Note 5.20.2	80 285 728	10 751 526
Sous total Ventes à l'exportation	304 875 976	136 309 202
Autres ventes	2 259 632	1 872 366
Total vente de produits fabriqués	307 135 608	138 181 568

5.20.1. LES VENTES DE CUIVRE

En 2021, les ventes de cuivre ont atteint 26.118,55 tonnes pour 224,5 millions.

5.20.2. LES VENTES DES ALLIAGES ET AUTRES PRODUITS

Les ventes des alliages et autres produits miniers sont constituées de :

Description	2021	2020
Ventes minerais bruts	10 273 417	6 632 768
Ventes autres	70 012 311	4 118 758
Total	80 285 728	10 751 526

La rubrique « Ventes autres » est constituée de USD 10,2 millions de minerais bruts dans la région, de USD 69,2 millions pour les autres produits (scories) dans la région et de USD 0,8 million des autres produits hors région.

5.21. TRAVAUX, SERVICES VENDUS

Cette rubrique se détaille comme suit :

Description	2021	2020
Minerval	4 490 531	2 658 434
Médicales	1 975 514	1 785 004
Prestations des services (frais de consultance)	17 588 717	13 868 446
Total travaux, services vendus	24 054 762	18 311 884

Les produits relatifs aux travaux et services vendus sont essentiellement composés de revenus de consultance provenant de TFM USD 16,8 millions, de minerval USD 4,4 millions ainsi que des revenus liés aux prestations médicales USD 1.9 million.

5.22. PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKEE)

La production stockée (déstockée) se présente comme suit :

Description	2021	2020
Minerais	-7 044 386	17 280 702
Concentrés	1 149 943	-922 659
Produits finis	4 106 170	3 266 444
Autres	4 075 205	-4 142 865
Total	2 286 932	15 481 622

La production stockée est influencée par l'accroissement des produits finis cuivre et cobalt ainsi que des minerais de MGC suite à la récupération des remblais de Shangolowe, de Kakanda ainsi que les rejets de Kingamyambo.



5.23. PRODUITS ACCESSOIRES

Les produits accessoires se détaillent comme suit :

Description	2021	2020
Royalties et pas de porte	99 641 686	138 502 694
Produits de location	19 861 131	24 173 860
Autres produits accessoires	16 179 310	5 232 134
Total	135 682 127	167 908 688

Le montant de USD 97,9 millions provient des revenus des pas de porte et des royalties facturés en 2021 aux sociétés minières dans le cadre des contrats de partenariat. Il s'agit notamment de :

- COMMUS : USD 22,3 millions pour les royalties;
- SOMIDEZ : USD 20,2 millions pour les royalties;
- KAI PENG MINING : USD 13,1 millions pour les pas de porte;
- SHITURU MINING : USD 9,1 millions pour les royalties;
- RUASHI MINING : USD 9 millions pour les royalties;
- JINGCHENG MINING : USD 5,4 millions pour les pas de porte;
- COMILU : USD 4 millions pour les royalties;
- CONGO MOON MINING SARL : USD 3 millions pour les pas de porte;
- COMEDECOM SARL : USD 1 million pour les pas de porte;
- BETA MINING : USD 1 million pour les pas de porte;
- KAMBOVE MINING : USD 1 million pour les royalties;
- GCK : USD 1 million pour les royalties;
- NEW MINERALS INVESTMENT : USD 0.77 million pour les royalties.

Le montant de USD 19,9 millions, représentent principalement les produits de location, incluant USD 15,2 millions des loyers d'amodiation et USD 3,5 millions de revenus de location des immeubles. Les partenaires à qui les loyers d'amodiation ont été facturés sont notamment :

- MMG : USD 9,6 millions ;
- LUALABA CONGO RESSOURCES : USD 1.5 million ;
- EVELYNE INVESTISSEMENT SAU : USD 1 million ;
- CHEMAF : USD 0,8 million.

Le montant de USD 16,1 millions représente les autres produits accessoires comprenant essentiellement les revenus relatifs aux frais de services facturés à SOMIDEZ (USD 10 millions), KAMBOVE MINING (USD 5,5 millions) et STL (USD 0.5 million).

5.24. AUTRES PRODUITS

Description	2021	2020
Autres produits	94 783 039	26 651 793
Total	94 783 039	26 651 793

La rubrique « autres produits» de USD 94,7 millions est essentiellement constituée de :

- USD 55,5 millions de l'annulation de l'emprunt Export Credits Guarantee Department (ECGD);
- USD 16.1 millions de dividende SICOMINES quote-part SIMCO ;
- USD 4 millions de la décote accordée par SEP Congo suivant l'acte transactionnel signé en 2021.

5.25. REPRISES DE PROVISIONS

Cette rubrique se présente de la manière suivante :

Description	2021	2020
Reprise d'amortissement, provis., dépréciat., et subvent.	24 545 622	8 379 959
Reprise provision pour autres risques et charges		3 390 450
Total	24 545 622	11 770 409

5.26. TRANSFERT DES CHARGES

Cette rubrique est constituée comme suit :

Description	2021	2020
Transfert des charge Régideso et SNEL	54 268	597 498
Total	54 268	597 498

5.27. RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES

5.27.1. PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS

Description	2021	2020
Prix de cession		
Valeur comptable	-418 897	-3 762 010
Autres	90	6 734 908
Moins-value sur cession	-418 807	2 972 898

5.27.2. AUTRES PRODUITS HORS ACTIVITES ORDINAIRES

Description	2021	2020
Autres produits hors activités ordinaires	221 894	1 109 665

5.28. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan se présentent comme suit :

5.28.1. ENGAGEMENTS DONNES

Description	2021	2020
TMB	15 400 000	15 400 000
RAW BANK USD	76 767 887	170 431 451
Autres commercialisations	28 553 534	29 912 139
Total	120 721 421	215 743 590

Les engagements donnés de USD 120,7 millions sont constitués principalement des hypothèques, autorisations de découvert auprès de RAW BANK pour USD 76,7 millions, TMB pour USD 15,4 millions et des engagements commerciaux de USD 28,6 millions.

5.28.2. ENGAGEMENTS REÇUS

Description	2021	2020
Autres	341 446 400	353 808 800
Total	341 446 400	353 808 800

La rubrique « engagements reçus » est essentiellement composée du montant de pas de porte à recevoir de HKMI, de l'emprunt RAWBANK et du solde de la cession d'actifs à KCC.

6. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Au titre de l'exercice 2021, la société a réalisé une perte de USD 158,5 millions. En dépit de cette perte et d'autres indicateurs de nature financière et opérationnelle défavorables, la situation nette comptable de la société au 31 décembre 2021 est positive.

En outre, la Direction est confiante que la société va poursuivre son exploitation en comptant sur les projets ci-après :

- Construction d'une usine hydrométallurgique de traitement des rejets de Kingamyambo pour une capacité annuelle de 12.000 tonnes de cuivre et de 2.900 tonnes de cobalt.
- Achat de l'usine hydrométallurgique de MIKAS SAS localisée à trois kilomètres de Kambove et ayant une capacité de 45.000 tCu/an (ou Construction d'une usine hydrométallurgique à Kamfundwa d'une capacité annuelle de 50.000 à 55.000 tonnes de cuivre et 3.600 tonnes de cobalt sous forme d'hydroxyde et d'une usine de production d'acide sulfurique de 400 tonnes par jour).
- Construction d'une usine hydrométallurgique, en partenariat avec PHILIA Group Pte Ltd, pour le traitement des minerais de Mashamba-Est et Kabulungu à Kolwezi pour une capacité annuelle de 90.000 tonnes de cuivre et 12.000 tonnes de cobalt sous forme d'hydroxyde.
- Construction d'un complexe hydrométallurgique de traitement des concentrés de zinc de Kipushi Corporation (KICO) pour une production annuelle de 350.000 t de Zinc, 2.500 t de cuivre, 1.500 t de cobalt ainsi que le cadmium, germanium et plomb.
- Modernisation des Usines des Laminoirs et Câbleries (LC) pour une production annuelle de 7.000 tonnes de métal contenu de câbles électriques en cuivre et aluminium et 3.000 tonnes par an de profilés en cuivre.
- Différents investissements et construction d'unités de production modernes au Groupe Centre pour insuffler une dynamique nouvelle dans son expansion afin de redevenir un géant minier au niveau mondial.
- Relance de la production de certaines sociétés créées dans le cadre des partenariats et dans lesquelles GECAMINES SA détient des parts non diluables. Cette situation constitue pour GECAMINES SA une garantie non négligeable dans la recherche des financements éventuels pour la réalisation de ses projets d'investissements.

7. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

7.1.1. SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD (MOU) ENTRE GECAMINES SA ET IVANHOE MINES POUR LA RELANCE DE LA PRODUCTION DE LA JOINT-VENTURE KIPUSHI CORPORATION (KICO)

En date du 25 janvier 2022, GECAMINES et IVANHOE MINES ont signé, en vue de la relance de la production de leur joint-venture commune Kipushi Corporation (KICO), un Protocole d'Accord (MoU) comprenant les modalités commerciales en vue de rédiger une convention d'association révisée et qui se résume en 10 principaux points, à savoir :

- La forme sociale de la société KICO ;
- L'évolution de l'actionnariat de GECAMINES ;
- La gestion (la composition du Comité Exécutif) ;
- La formation des talents congolais ;
- Le scénario de développement ;
- La location des infrastructures ;
- La propriété des rejets ;
- Le financement et la commercialisation ;
- Les royalties ;
- Le financement (l'Accord de Facilité de Crédit).

7.1.2. MISSIONS DE CONTROLE DE GESTION, DE CONTREVERIFICATION FISCAL ET D'ENCADREMENT DES OPERATIONS FINANCIERES A GECAMINES SA PAR L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES

La première mission de contrôle de gestion a été diligentée à GECAMINES par l'Inspection Générale des Finances le 21 juillet 2021.

Ce contrôle qui s'est déroulé, du 21 juillet 2021 au 15 décembre 2021, a été mené par une équipe de 11 inspecteurs généraux des Finances et Inspecteurs des Finances, porteur de l'ordre de mission n° 113/PR/IGF/IG-CS/JAK/SMI/2021 du 8 juillet 2021.

GECAMINES a, en date du 26 janvier 2022, communiqué ses éléments de réponse et déposé les pièces s'y rapportant, à l'Inspecteur Général des Finances, Chef de Service, à la feuille d'observations provisoires relatives émises par l'équipe au terme de son contrôle sur divers aspects de gestion.

Le débat contradictoire, aussi bien sur la feuille d'observations que sur les réponses fournies par GECAMINES, qui a eu lieu du 8 au 10 février 2022 à l'Inspection Générale de Finances à Kinshasa, a été sanctionné par un Procès-verbal dressé et signé par les parties.

L'ultime étape de cette mission sera la publication par l'Inspection Générale des Finances de la feuille d'observations définitives qui contiendra des recommandations précises à l'intention des gestionnaires de GECAMINES, lesquelles devront être de stricte application.

Concomitamment, une mission de contrevérification fiscale au second degré portant sur les exercices 2017, 2018 et 2019 a été conduite par l'Inspection Générale des Finances et a abouti à un redressement fiscal.

La deuxième mission, menée par une équipe composée d'un Inspecteur Général des Finances et de deux Inspecteurs des Finances, porteur de l'ordre de mission n° 36/PR/IGF/IG-CS/JAK/BEP/2022, a été déployée depuis le 1er février 2022 à GECAMINES pour



l'encadrement des opérations financières de la Société pour une durée de mission fixée à 45 jours. Elle se poursuit, au-delà du délai initialement fixé.

7.1.3. PLACEMENT DE TENKE FUNGURUME MINING (TFM), UNE JOINT-VENTURE DE GECAMINES, SOUS ADMINISTRATION PROVISoire PAR LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE LUBUMBASHI A LA REQUETE DE GECAMINES SA

Par son jugement rendu le 28 février 2022 sous RAC 2924, au litige opposant GECAMINES à TFM, le Tribunal de Commerce de Lubumbashi a placé TFM, suivant la requête de GECAMINES, sous administration provisoire pendant 6 mois renouvelables, période pendant laquelle CMOC se voit privé de tout pouvoir d'intervenir dans la gestion de TFM, plus encore, les pouvoirs sur les tous comptes bancaires de la société sont retirés à TFM.

Avec la clarification qu'apportera l'administration provisoire sur la gestion tant décriée du projet TFM, GECAMINES et par ricochet l'État, son actionnaire unique, seront remis dans leurs droits grâce à l'indemnité compensatoire de toutes les pertes subies, découlant notamment de la dissimulation par TFM des réserves additionnelles des minerais de cuivre.

En effet, une Commission ad hoc a été créée par la décision n° 21/030 du 2 août 2021 du Cabinet du Président de la République, avec pour mission de clarifier les données relatives aux ressources minérales, réserves minières et d'évaluer l'actionnariat de GECAMINES dans le projet minier Tenke Fungurume Mining (TFM).

Les conclusions des travaux de la Commission ayant pu démontrer que le mode de gestion appliqué au projet minier TFM a causé d'énormes préjudices à GECAMINES pendant de nombreuses années, GECAMINES s'en est servie pour initier une action en justice devant le Tribunal de Commerce de Lubumbashi contre TFM et CMOC.

7.1.4. SIGNATURE DE L'ACCORD TRANSACTIONNEL ENTRE L'ÉTAT CONGOLAIS ET LE GROUPE VENTORA SUITE AU PROTOCOLE D'ACCORD DU 25 FEVRIER 2022

Il a été procédé, en date du 16 mars 2022, à la signature de l'accord transactionnel entre la République Démocratique du Congo et le Groupe VENTORA, propriété de Monsieur DAN GERTLER, portant sur la restitution par ce dernier de certains actifs pétroliers et miniers à la RD Congo et l'annulation de certaines dettes, dont celle sur GECAMINES consolidée à 191,3 millions d'Euros.

La dette sur GECAMINES découle de :

- un emprunt à 6 mois d'un montant de 196 MUSD en 2012 auprès de AFRICA HORIZONS LIMITED, rebaptisé depuis lors VENTORA, pour avoir le contrôle total de la société SOMIDEC, créée par GECAMINES et PLATMIN CONGO Sprl pour l'exploitation des gisements de DEZIWA et de l'Ecaïlle C, à la suite de l'annonce à la bourse de Hong Kong de la vente projetée des actions de PLATMIN CONGO Sprl (68 % du capital social) dans SOMIDEC.
Cette dette a été restructurée plusieurs fois suite à l'incapacité de GECAMINES de pouvoir la rembourser.
- la dette à hauteur de 285 MUSD due à KCC et née de l'incapacité par GECAMINES à lui restituer des réserves minières évaluées à plus de 4 millions des tonnes de cuivre contenues cédées au projet SICOMINES à la demande de l'État, son actionnaire unique.

GECAMINES a dû alors concéder la cession de la totalité de ses royalties dans KCC en contrepartie de l'effacement des dettes envers VENTORA et KCC.

- un emprunt en 2017 d'un montant de 128 millions d'Euros auprès de VENTORA pour le besoin de son développement.

Dans l'entretemps, M. DAN GERTLER, propriétaire de VENTORA, s'est retrouvé sous le coup des sanctions américaines pour ses activités en RDC. De son côté, KCC a dû renoncer aux 4 millions des tonnes de cuivre que lui devait GECAMINES au terme de l'accord transactionnel conclu avec GECAMINES pour mettre fin au litige qui les opposait devant le Tribunal de Commerce de Kolwezi suite à l'action de GECAMINES demandant la dissolution de KCC.

Dans l'espoir de voir les sanctions américaines levées, DAN GERTLER a dû se résoudre à conclure avec le Gouvernement de la République Démocratique du Congo un Protocole d'Accord portant sur la restitution par le Groupe VENTORA de certains actifs pétroliers et miniers à la RD Congo et l'annulation de certaines dettes, dont la dette de 128 millions d'Euros que GECAMINES s'était refusée de rembourser, évoquant le risque d'être accusée de violer les sanctions américaines contre DAN GERTLER.

En définitive, l'accord transactionnel du 16 mars 2022 consacre la compensation de la créance GECAMINES SA sur VENTORA née des redevances sur les royalties de KCC évaluées à EUR 249 millions et de l'encours de la dette de GECAMINES SA sur VENTORA arrêtée au 31 mars 2022 à EUR 191.314.000.

Après paiement de la dette par compensation avec la créance sur royalties KCC, le montant net à percevoir par GECAMINES SA de VENTORA, suivant l'accord transactionnel, sera de EUR 57.686.000.

7.1.5. EVALUATION ET COMPTABILISATION DE LA PROVISION POUR DEMANTELEMENT, ENLEVEMENT ET REHABILITATION DES SITES

Les travaux ont effectivement débuté en janvier 2022 et les résultats desdits travaux ainsi que les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de réhabilitation des sites à déterminer conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA et du Code Minier, seront reconnus dans les comptes de l'exercice comptable 2022.

* * * *
* * *
*

COURS COMPTABLES DES DEVISES PAR RAPPORT A LA MONNAIE LOCALE

DEVISES	USD	GBP	EUR	CHF	ZAR	DLIB
31 JANVIER 2002	327,3559	470,5046	291,4887	186,2467	27,8685	677,6697
30 JUIN 2002	333,4695	489,1262	318,7780	213,9502	33,1195	677,6697
31 DECEMBRE 2002	377,3906	578,0661	401,7498	257,1263	38,3507	677,6697
31 JANVIER 2003	415,0883	642,8032	444,9900	279,2947	41,6571	339,7704
30 JUIN 2003	425,1039	704,1397	484,9226	313,9701	57,1160	341,1344
31 DECEMBRE 2003	372,5204	661,0096	465,3951	298,4704	55,5719	297,6053
31 JANVIER 2004	379,0588	687,8474	470,4109	301,1671	53,8072	300,8127
30 JUIN 2004	388,1615	708,3059	472,0365	309,2987	62,8717	301,8522
31 DECEMBRE 2004	444,0877	855,0791	605,2610	392,3428	78,9700	387,0450
31 JANVIER 2005	462,3269	872,8178	602,9984	390,2256	77,8994	385,5982
30 JUIN 2005	425,3075	775,3109	515,7701	334,0252	63,9238	329,8185
31 DECEMBRE 2005	431,2788	745,0196	512,2128	329,0062	68,2532	327,5437
31 JANVIER 2006	432,0515	764,4620	522,3253	336,0998	70,8135	334,0103
30 JUIN 2006	447,0895	814,6504	568,2652	361,1122	62,6342	358,2463
31 DECEMBRE 2006	503,4297	1 001,0969	665,7475	417,6308	72,9325	425,7242
31 JANVIER 2007	526,4098	1 031,5619	684,3281	424,1394	73,4315	437,6059
30 JUIN 2007	497,0605	988,0126	667,6860	403,6455	69,4401	426,9638
31 DECEMBRE 2007	502,9860	1 007,9598	729,8090	443,8146	73,4655	466,6895
30 JUIN 2008	559,3553	1 099,2670	869,6762	539,0791	70,6646	464,0610
31 DECEMBRE 2008	639,3201	935,4564	905,0709	611,6291	68,7633	464,0610
31 JANVIER 2009	676,5520	992,8371	903,2507	611,9304	68,6371	464,0610
30 JUIN 2009	765,0831	1 249,2926	1 071,6666	707,5876	95,3346	464,0610
31 DECEMBRE 2009	902,6572	1 448,2945	1 291,9953	871,2965	122,0302	464,0610
31 JANVIER 2010	919,6751	1 437,0966	1 298,8333	867,4260	118,9228	469,0610
30 JUIN 2010	903,3915	1 356,0258	1 102,5900	829,7824	118,0971	464,0610
31 DECEMBRE 2010	915,1295	1 408,5455	1 202,0453	962,4067	137,4167	464,0610
31 JANVIER 2011	920,8217	1 466,1635	1 263,5389	975,5426	129,7063	464,0610
30 JUIN 2011	919,8673	1 476,0822	1 316,0823	1 111,0881	134,3904	464,0610
31 DECEMBRE 2011	910,8209	1 403,4612	1 173,8994	963,4342	111,5397	464,0610
31 JANVIER 2012	916,8938	1 420,6495	1 181,8034	974,9605	114,0746	464,0810
30 JUIN 2012	921,7416	1 433,9947	1 154,4017	961,1319	109,8462	464,0610
31 DECEMBRE 2012	917,3217	1 480,5751	1 211,0670	1 030,8221	89,3921	464,0610
31 JANVIER 2013	913,1192	1 440,1775	1 237,4564	997,7602	100,7550	464,0610
30 JUIN 2013	918,3694	1 420,4052	1 211,1564	980,2612	91,9431	464,0610
31 DECEMBRE 2013	925,5033	1 519,5443	1 266,4222	1 032,8221	89,3921	464,0610
31 JANVIER 2014	927,4583	1 526,0295	1 264,1893	1 026,6338	85,7762	464,0610
30 JUIN 2014	925,7634	1 563,3364	1 254,7000	1 032,6546	86,7993	464,0610
31 DECEMBRE 2014	924,5090	438,3170	1 127,8026	937,7007	79,6133	464,0610
31 JANVIER 2015	925,2138	1 526,0295	1 264,1893	1 026,6338	85,7762	464,0610
30 JUIN 2015	925,5810	1 440,2862	1 039,1787	989,3842	75,3506	464,0610
31 DECEMBRE 2015	927,9151	1 379,3689	1 014,0478	934,7250	60,6072	464,0610
31 JANVIER 2016	928,2597	1 342,0533	1 008,1417	923,0884	57,4230	464,0610
30 JUIN 2016	964,4082	1 381,5873	1 083,6916	994,1349	63,9595	464,0610
31 DECEMBRE 2016	1 215,5887	1 487,4400	1 270,9199	1 186,7962	88,8387	464,0610
31 JANVIER 2017	1 277,7061	1 598,4607	1 361,8726	1 277,9420	94,1144	464,0610
30 JUIN 2017	1 500,8793	1 945,7612	1 707,7471	1 564,6936	115,6399	464,0610
31 DECEMBRE 2017	1 591,9135	2 139,8223	1 902,1023	1 626,3130	95,8291	464,0610
31 JANVIER 2018	1 598,8235	2 201,7785	1 944,5024	1 658,9798	94,2596	464,0610
30 JUIN 2018	1 623,5326	2 157,9942	1 897,2161	1 641,9977	122,7235	464,0610
31 DECEMBRE 2018	1 635,6153	2 065,9926	1 864,2195	1 633,0699	112,4985	464,0610
31 JANVIER 2019	1 636,9744	2 095,2230	1 868,8543	1 657,1697	116,8598	464,0610
30 JUIN 2019	1 643,7738	2 083,0307	1 852,6474	1 657,4229	113,3006	464,0610
31 DECEMBRE 2019	1 668,1656	2 183,4020	1 854,1188	1 691,1793	114,6156	464,0610
31 JANVIER 2020	1 678,3126	2 193,9671	1 863,1885	1 725,7636	117,4378	464,0610
30 JUIN 2020	1 864,3490	2 308,3805	2 100,6596	1 936,8206	108,4448	464,0610
31 DECEMBRE 2020	1 971,8046	2 681,1538	2 421,1594	2 231,5502	134,4109	464,0610
31 JANVIER 2021	1 978,9946	2 708,5590	2 395,8736	2 224,8439	130,0002	464,0610
30 JUIN 2021	1 988,1564	2 810,2645	2 372,9248	2 218,3903	139,4694	464,0610
31 DECEMBRE 2021	1 999,9746	2 657,0059	2 262,4316	2 161,1954	126,1443	464,0610

